

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE

COMMUNE

de

N A S S O G N E



R A P P O R T

accompagnant le budget de l'exercice 2020,
en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie
locale et de la Décentralisation.

A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23¹ du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

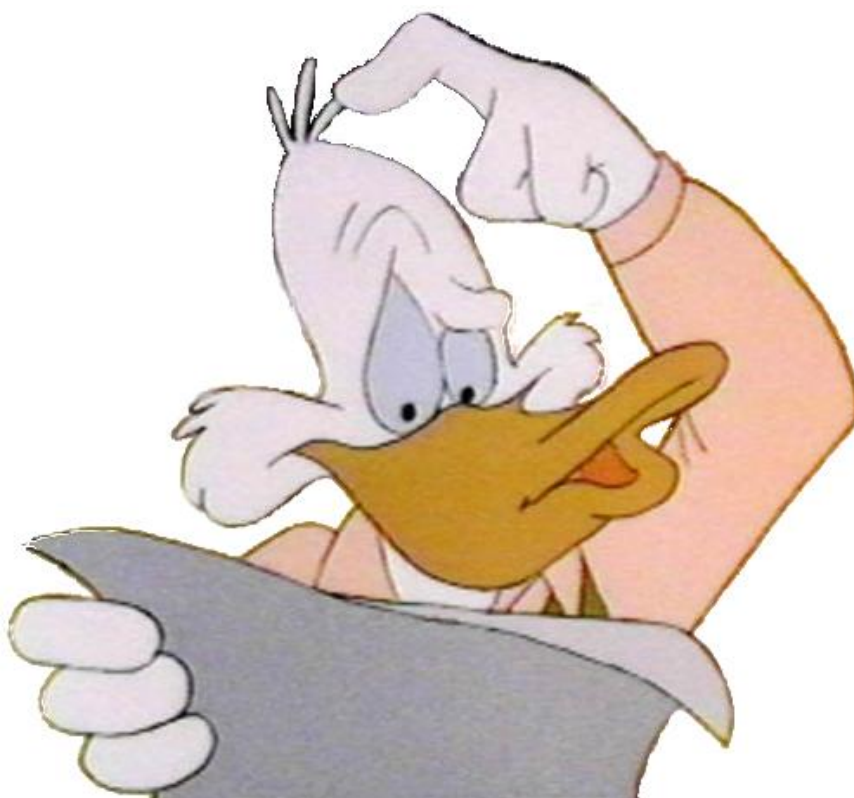
Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2018 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



I. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET**RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2019 - DEPENSES :**

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionn. 000/71	Transferts 000/72	Dettes 000/7x	Total 000/73	Prélèvem. 000/78	Total 000/75
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	13 475,08	13 475,08	0,00	13 475,08
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
059 Assurances	28 850,00	61 700,00	0,00	0,00	90 550,00	0,00	90 550,00
123 Administration générale	1 364 715,87	297 292,08	71 375,00	47 707,69	1 781 090,64	0,00	1 781 090,64
129 Patrimoine privé	0,00	120 800,00	0,00	25 797,38	146 597,38	0,00	146 597,38
139 Services généraux	99 000,00	1 000,00	4 200,00	0,00	104 200,00	0,00	104 200,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	312 641,00	0,00	312 641,00	0,00	312 641,00
399 Justice - Police	0,00	1 620,00	284 925,76	1 049,40	287 595,16	0,00	287 595,16
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	1 109 294,54	215 800,00	3 207,27	251 368,65	1 579 670,46	0,00	1 579 670,46
599 Commerce - Industrie	113 392,08	51 550,00	53 257,57	0,00	218 199,65	0,00	218 199,65
699 Agriculture	132 011,14	157 527,76	800,00	61 332,71	351 671,61	0,00	351 671,61
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	786 399,70	320 950,00	10 100,00	138 367,46	1 255 817,16	0,00	1 255 817,16
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	2 265,05	400,00	0,00	0,00	2 665,05	0,00	2 665,05
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	123 911,01	31 150,00	0,00	0,00	155 061,01	0,00	155 061,01
789 Education Popul. et Arts	66 789,19	137 634,00	50 610,35	99 004,27	354 037,81	0,00	354 037,81
799 Cultes	0,00	12 099,16	82 690,44	23 090,49	117 880,09	0,00	117 880,09
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	5 500,00	637 889,31	0,00	643 389,31	0,00	643 389,31
849 Aide sociale et familiale	363 951,91	48 950,00	4 200,00	21 344,08	438 445,99	0,00	438 445,99
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	65 975,33	2 289,23	68 264,56	0,00	68 264,56
874 Alimentation - Eau	144 924,02	626 654,49	9 500,00	65 571,65	846 650,16	0,00	846 650,16
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	481 450,00	49 100,00	0,00	530 550,00	0,00	530 550,00
877 Eaux usées	0,00	3 000,00	9 916,51	65 045,10	77 961,61	0,00	77 961,61
879 Cimetières-Protoc.environ.	1 995,37	16 000,00	8 783,60	8 083,88	34 862,85	0,00	34 862,85
939 Logement - Urbanisme	0,00	10 706,00	8 163,20	134 305,42	153 174,62	0,00	153 174,62
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 337 499,88	2 601 783,49	1 670 085,34	957 832,49	9 567 201,20		9 567 201,20
Balances exercice propre					Déficit	0,00	
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		108 280,32
					Déficit	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		9 675 481,52
069 Prélèvements							0,00
Total général							9 675 481,52
Résultat général					Mali	0,00	

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2019 – RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	106 473,06	920,00	107 393,06	0,00	107 393,06
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	1 673 193,35	0,00	1 673 193,35	0,00	1 673 193,35
049 Impôts et Redevances	6 600,00	3 456 440,56	0,00	3 463 040,56	0,00	3 463 040,56
059 Assurances	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
123 Administration générale	13 650,00	289 348,93	0,00	302 998,93	0,00	302 998,93
129 Patrimoine privé	31 800,00	1 179,03	0,00	32 979,03	0,00	32 979,03
139 Services généraux	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	8 839,00	253 491,83	0,00	262 330,83	0,00	262 330,83
599 Commerce - Industrie	90 500,00	2 560,00	43 000,00	136 060,00	0,00	136 060,00
699 Agriculture	1 268 506,42	4 173,00	0,00	1 272 679,42	0,00	1 272 679,42
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	158 281,00	525 994,86	0,00	684 275,86	0,00	684 275,86
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	1 500,00	65 018,40	0,00	66 518,40	0,00	66 518,40
789 Education Popul. et Arts	18 000,00	35 831,49	1 688,53	55 520,02	0,00	55 520,02
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	299 921,34	0,00	299 921,34	0,00	299 921,34
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	1 088 199,96	57 106,28	0,00	1 145 306,24	0,00	1 145 306,24
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	2 500,00	0,00	68,50	2 568,50	0,00	2 568,50
877 Eaux usées	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	2 500,00	6 150,00	0,00	8 650,00	0,00	8 650,00
939 Logement - Urbanisme	4 000,00	38 248,20	0,00	42 248,20	0,00	42 248,20
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2 711 876,38	6 819 130,33	45 677,03	9 576 683,74		9 576 683,74
Balances exercice propre				Excédent	9 482,54	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		2 113 516,32
				Excédent	2 005 236,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		11 690 200,06
069 Prélèvements						0,00
Total général						11 690 200,06
Résultat général				Boni	2 014 718,54	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2019 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investiss. 000/91	Dettes 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
129 Patrimoine privé	0,00	102 000,00	0,00	102 000,00	0,00	102 000,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699 Agriculture	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	0,00	1 076 000,00	0,00	1 076 000,00	0,00	1 076 000,00
799 Cultes	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	215 000,00	0,00	215 000,00	0,00	215 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	37 700,00	37 700,00	0,00	37 700,00
879 Cimetières-Protéc.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		2 219 000,00	37 700,00	2 256 700,00		2 256 700,00
Balances exercice propre				Déficit	80 324,00	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		1 048 917,64
				Déficit	53 000,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		3 305 617,64
069 Prélèvements						83 676,00
Total général						3 389 293,64
Résultat général				Mali	0,00	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2019 – RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dettes 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009 Recettes & dépenses générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
019 Dette générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
029 Fonds	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
049 Impôts et Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
059 Assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123 Administration générale	240 000,00	0,00	260 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
129 Patrimoine privé	0,00	83 676,00	65 000,00	148 676,00	0,00	148 676,00
139 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
149 Calamités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
159 Relations avec l'étranger	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
169 Aide aux pays en voie de dévelop.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
369 Pompiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
399 Justice - Police	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
599 Commerce - Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
699 Agriculture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
749 Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759 Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767 Bibliothèques publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
789 Education Popul. et Arts	642 480,00	0,00	407 520,00	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
799 Cultes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
849 Aide sociale et familiale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
859 Emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
872 Institutions de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
874 Alimentation - Eau	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
877 Eaux usées	0,00	0,00	37 700,00	37 700,00	0,00	37 700,00
879 Cimetières-Protec.environ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939 Logement - Urbanisme	16 000,00	0,00	44 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
999 Total exercice propre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	898 480,00	83 676,00	1 194 220,00	2 176 376,00		2 176 376,00
Balances exercice propre				Excédent	0,00	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		995 917,64
				Excédent	0,00	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		3 172 293,64
069 Prélèvements						217 000,00
Total général						3 389 293,64
Résultat général				Boni	0,00	



**BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2019.**

S. = Subside

E. = Emprunt F.P. = Fonds Propres	Dépenses		Recettes		
	Montant	Article	Montant	Origine	Article
Chapitre 1er					
Auteur de projet Salle Saint Pierre à Grune	30 000,00 €	762/733-60/2011- /20110013	30 000,00 €	F.P.	060/995-51/ -/20110013
Auteur de projet crèche	15 000,00 €	844/733-60/2016- /20160021	15 000,00 €	E.	844/961-51/2016 - /20160021
Auteur de projet extension complexe sportif de Forrières	15 000,00 €	764/733-60/2017- /20170029	15 000,00 €	F.P.	060/995-51/ -/20170029
Travaux crèche	20 000,00 €	844/732-60/2017- /20160021	20 000,00 €	E.	844/961-51/2017 - /20160021
Entretien des ruisseaux	8 000,00 €	640/735-55/2018- /20180012	8 000,00 €	F.P.	060/995-51/ -/20180012
Complément achat tableaux pour écoles	2 000,00 €	722/744-51/20018 -/20180022	2 000,00 €	F.P.	060/995-51/ -/20180022
Exercice 2019					
Installation éclairage foot Nassogne et Forrières	120 000,00 €	764/721-60/ -/ - 20180015	30 000,00 €	E.	764/961-51/ -/20180015
			90 000,00 €	S.	764/665-52/ -/20180015
Travaux maison de village de Nassogne	225 000,00 €	762/733-60/ - / - 20190017	148 770,00 €	E.	762/961-51/ -/ - 20190017
			76 230,00 €	S.	762/665-52/ -/ - 20190017
4 Radars avec poteaux	120 000,00 €	330/744-51/-/20190001	120 000,00 €	E.	330/961-51/-/20190001
Auteur de projet PIC 2019-2021	15 000,00 €	421/731-60/-/20190016	15 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/20190016
Vente de terrains à bâtir			53 676,00 €		124/761-52
Vente ancienne maison communale Forrières			30 000,00 €		124/762-52
Achat matériel pour parcs et jardins	11 000,00 €	766/744-51/-/ -20180004	11 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/ - 20180004
Installation filtre à Bande pour service DE	100 000,00 €	874/744-51/-/ -20180005	100 000,00 €	E.	874/961-51/- / - 20180005
Entretien canalisations d'eau	25 000,00 €	874/735-60/- / -20190002	25 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/ - 20190002
Achat duo-bacs	8 000,00 €	876/744-51/- / -20190003	8 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/ - 20190003
Libération parts AIVE travaux	37 700,00 €	877/812-51/- / -20190004	37 700,00 €	E.	877/961-51/- / - 20190004
Achat véhicule chantier 50 % voirie	80 000,00 €	421/743-98/- / -20180011	80 000,00 €	E.	421/961-51/-/ - 20180011
Achat véhicule chantier 50 % D.E.	80 000,00 €	874/743-98/- / -20180011	80 000,00 €	E.	874/961-51/-/ - 20180011
Modernisation graphisme site internet + audit	2 000,00 €	124/742-53/-/ - 20180013	12 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/ - 20180013
Réparation et remplacement corniches presbytère de Nassogne	11 000,00 €	790/723-60/-/20180016	11 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/ - 20180016
Aménagement rez maison communale	400 000,00 €	104/723-60/-/ - 20190014	160 000,00 €	E.	104/961-51-/20190014
			240 000,00 €	S.	104/665-52-/20190014
Plan évacuation des bâtiments communaux	10 000,00 €	124/733-60/-/ - 20180018	10 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/ - 20180018
Transformation et extension du complexe sportif de Forrières	325 000,00 €	764/732-60/-/ - 20190015	81 250,00 €	E.	764/961-51-/20190015
			243 750,00 €	S.	764/665-52-/20190015
Aménagement aire multisports à Chavanne	310 000,00 €	7623/721-60/ - / 20120007	77 500,00 €	E.	7623/961-51 -/20120007
			232 500,00 €	S.	7623/665-52 -/20120007
Mobilier Salle Saint-Pierre	70 000,00 €	762/741-98/- / 20190005	70 000,00 €	E.	762/961-51/-/20190005
Auteur de projet entretien voiries agricoles	10 000,00 €	630/733-60/- / 20190006	10 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/20190006
Forage Ambly-Forrières	10 000,00 €	874/725-60/-/20190007	10 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/20190007
Toiture CPAS	65 000,00 €	124/724-60/-/20190008	65 000,00 €	E.	124/961-51/-/20190008
Serveurs et pc Commune et CPAS	100 000,00 €	104/742-53/-/20190009	100 000,00 €	E.	104/961-51/-/20190009
Guide communal d'urbanisme	60 000,00 €	930/733-60/-/20190010	44 000,00 €	E.	930/651-51/-/20190010
			16 000,00 €	S.	930/665-52/-/20190010
Missions de coordination projets/réalisations	15 000,00 €	124/724-60/-/20190011	15 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/20190011
Marché de service pour réseau de chaleur EC. de Grune	10 000,00 €	722/724-54/-/20190012	10 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/20190012
Remplacement éclairage maison de village de Forrières	15 000,00 €	722/723-60/-/20190013	15 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/20190013
Ecrans interactifs + PC pour Ecoles	12 000,00 €	722/744-51/-/20190018	12 000,00 €	F.P.	060/995-51/-/20190018



II. NOTES SUR LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une Note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Le budget ordinaire 2019 prévoit des recettes pour un montant de 9.576.683,74 euros, et des dépenses pour un montant de 9.567.201,10 euros, et se solde par un résultat positif de 9.482,54 euros à l'exercice propre.

	2019	2018 (après dernière MB)
Recettes	9 576 683,74	9 227 544, 71
Dépenses	9 567 201,10	9 148 475, 21
Résultats	9 482,54	79 069,50

L'augmentation des recettes se situe principalement au niveau des postes suivants :

- Fonds des communes : 68.000,00€ ;
- Additionnel au précompte immobilier : 125.000,00 € ;
- Immondices : 45.000,00 € ;
- Subvention emploi suite ouverture de la crèche : 40.000,00 €.

L'augmentation des dépenses trouve son origine dans le cadre :

- de la création d'emplois au sein de l'administration et de la crèche : 260.000,00 € ;
- des frais de fonctionnement pour l'achat de l'eau : 30.000,00 € ;
- du précompte chasse : 12.000,00 € ;
- des transferts : CPAS : 92.000,00 € ;
 - service incendie : 6.000,00 € ;
 - Fabriques d'église : 11.000,00 €.

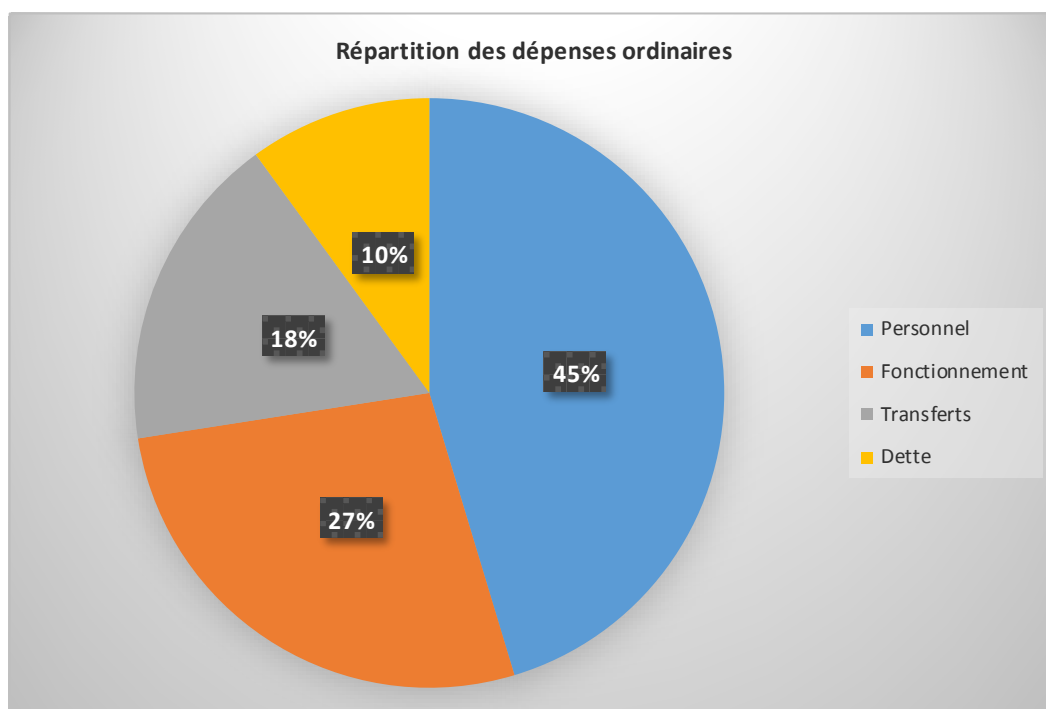
Au niveau investissements à l'extraordinaire, les gros projets concernent : aire multisports à Chavanne (310.000,00 €), aménagement du rez-de-chaussée de la maison communale (400.000,00 €), aménagement de locaux pour les médecins (225.000,00 €), extension du complexe sportif à Forrières (325.000,00 €) toiture du bâtiment du CPAS (65.000,00 €), achat de matériel informatique (100.000,00 €), achat de poteaux d'emplacement de radars (120.000,00 €), achat d'un véhicule de chantier (160.000,00 €), réseau d'eau (135.000,00 €).

Outre ces investissements, s'ajoutent des investissements très limités pour couvrir les besoins impératifs de certains services. A noter que la part subsidiée représente 40 % du montant global des principaux investissements.

Le budget 2019 traduit donc la politique de continuité menée ces dernières années, en ciblant les investissements importants sur les besoins de nos concitoyens (santé, sports, convivialité, sécurité) et sur les besoins communaux (développement informatique, réseau d'eau) en faisant

la chasse aux subsides dans les différents domaines afin de ne pas alourdir la charge de la dette communale, et en gardant à l'œil les principales dépenses de fonctionnement des services communaux.

Le Bourgmestre, en charge des finances.
M. QUIRYNEN



III. - SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

A. POPULATION

- ✓ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Deux éléments importants méritent d'être soulignés en ce qui concerne les éléments chiffrés qui sont repris, pour le Service, dans ce rapport portant sur l'exercice d'activité 2018.

- ✓ Ces statistiques si elles permettent d'obtenir un aperçu de l'activité effectuée par le service, ne reflètent pas nécessairement l'interpénétration et la complémentarité qui existent entre les différents personnes du service. Les différents documents peuvent être délivrés indistinctement par l'ensemble des agents du service (ex: composition de famille, certificat de résidence).
- ✓ Les données chiffrées ne reflètent pas toute la charge de travail qui peut peser sur un service dont la principale activité est l'accueil de la population et la satisfaction des différentes demandes de cette population. Ainsi, outre l'accueil des citoyens aux guichets, différentes tâches administratives (gestion de la centrale téléphonique, envoi de courrier, de dossiers sous différentes formes, contacts non seulement des citoyens mais aussi avec les différents interlocuteurs institutionnels, Parquet, Office des Etrangers, SPF, ...) ne sont pas prises en compte.
- ✓ Le présent rapport donne donc une photographie à partir d'un certain nombre d'éléments chiffrés de l'activité du service et non pas une vue exhaustive de cette activité.

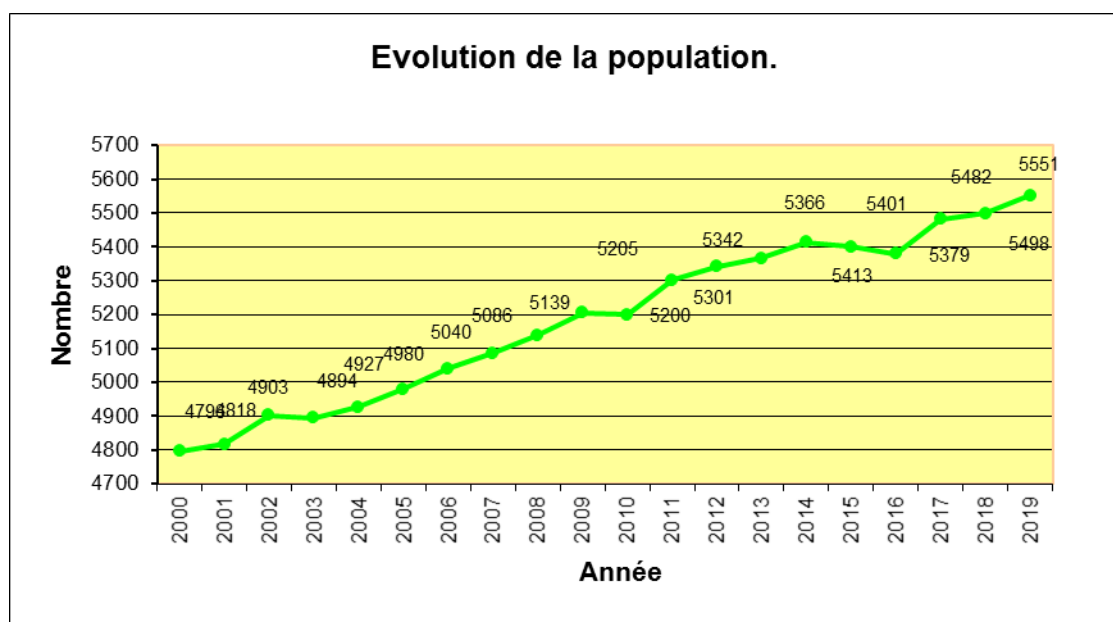
Habitants au 1^{er} décembre 2017 : **5.551**

Habitants au 1^{er} décembre 2018 : **5.487** **Belges : 5.366 - Etrangers : 185**

Chiffres par section :	AMBLY	474	BANDE	836
	FORRIERES	1.307	GRUNE	332
	HARSIN	698	LESTERNY	222
	MASBOURG	205	NASSOGNE	1.477

Cartes d'identité adultes :	348
Cartes d'identité enfants :	223
Cartes d'identité d'étranger :	66
Passeport :	180
Permis de conduire :	261





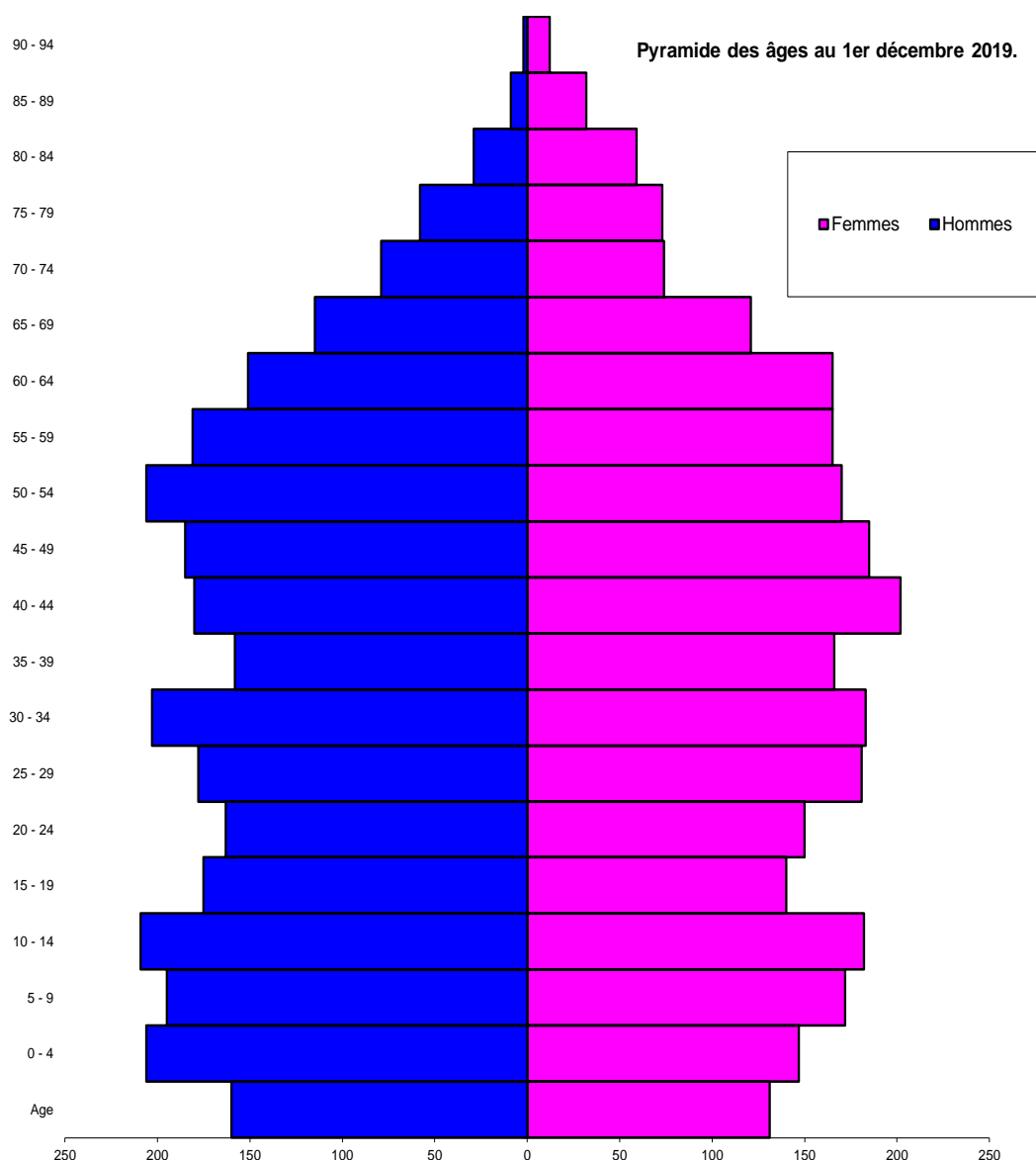
Village	31/12/1976	31/12/2001	01/12/2019	Différence par rapport au 31/12/1976	Différence par rapport au 31/12/2001
Ambly	318	399	474	49,06%	18,80%
Bande	618	687	836	35,28%	21,69%
Forrières	1 206	1 237	1 307	8,37%	5,66%
Grune	188	305	332	76,60%	8,85%
Harsin	351	499	698	98,86%	39,88%
Lesterny	229	230	222	-3,06%	-3,48%
Masbourg	168	219	205	22,02%	-6,39%
Nassogne	1 138	1 242	1 477	29,79%	18,92%
Total	4 216	4 818	5 551	31,67%	15,21%

INSCRIPTIONS ET RADIATIONS

453 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2019, dont **434** venant d'une autre commune du royaume et **19** de l'étranger.

375 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2019, dont **329** pour une autre commune du royaume, **16** pour l'étranger et **30** rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.





B. ETAT CIVIL (au 1^{er} décembre 2019)

Naissance : **51** dont **29** garçons et **22** filles (dont **0** dans la commune)
2 transcriptions d'acte de naissance dans le registre.

Décès : **61** dont **33** du sexe masculin et **28** du sexe féminin

Divorces : **13**

Mariages : **19**

Divers (options de patrie, naturalisations,...)

- Reconnaissance prénatale : **28**
- Reconnaissance postnatale : **1**
- Option de nationalité : **4**
- Rectification de nom : **0**
- Adoption : **0**





C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2019, le conseil communal se sera réuni à 11 reprises.

La composition du conseil communal a été modifiée en cours de l'année 2019, suite à la démission de Lily ROQUET à l'issue du conseil communal du 1^{er} avril 2019. Elle a été remplacée le 24 avril 2019 par Sophie PIERARD.



D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 1^{er} décembre 2019, à 46 reprises durant l'année 2019. Sa composition n'a pas été modifiée en 2019.

E. TRAVAUX - ANNEE 2018.

Service Marchés Publics et Patrimoine



La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution,

notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est désormais la référence en ce qui concerne les

marchés de travaux, de fournitures et de services. De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».
- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.
- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.
- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Description des tâches par activité

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.



Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens qu'y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie. Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal.

Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres.

Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés.

Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)² avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir.

Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis.

Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

² Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

Suivi quotidien des modifications de la législation

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employées du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse,

Avec le Directeur général et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés. Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.



Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

SERVICE TRAVAUX

Chef des travaux

Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécaniques divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)



- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »
- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts
- Le ramassage des déchets le long des routes

- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

Aménagement d'une aire multisports à Bande

- 28/09/09 : DCC dossier d'exécution 190.855,54 TTC
- 27/01/10 : Modification du dossier d'exécution : poste de drainage
- 03/06/2010 : DCC Comité d'accompagnement mis en place
- 17/12/2010 : Promesse ferme de subside
- 30/05/2011 : PV attribution ASS MOM Derricks sa & Libraplay pour un montant de 188.598,40 TTC
- 27/06/2011 : Ordre de commencer les travaux
- 12/12/2011 : PV réception provisoire + main levée partielle - Délai de garantie : 24 mois
- 15/10/2018 : Approbation réception définitive et libération totale du cautionnement

Performance énergétique de bâtiments :

- 31 mai 2010 : DCC attribution auteur de projet pour :

Lot 2 Remplacement du système de chauffage - école d'Ambly :

- Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;
- Dossier transféré travaux écoles PPT :
- 14/06/2011 : Attribution à P Bande - 50.153 TTC
- 09/12/2011 : Réception provisoire - Délai de garantie : 24 mois
- Subvention PPT : 37.915,00 € - Subvention FBSEOS : 9.749 €
- En attente de réception définitive



Performance énergétique : Placement panneaux solaires photovoltaïques - garage communal.

- 25/10/2012 : dcc cahier charges au montant de 30.008 € TVAC - procédure négociée sans publicité
- 27/11/2012 : approbation à Ardenne Energie au montant de 29.118 € TVAC et notification
- 11/02/2013 : ordre de commencer au 18/02/2013
- Subvention
- 31/05/2013 : PV RP au montant de 29.118,65€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 05/08/2013 : Main levée partielle
- 08/08/2014 : promesse ferme de subsides au montant de 7.635 €
- En attente de réception définitive

PTPN : Ecole de Bande : remplacement des appareils d'éclairage :

- 09/05/2011 : PPT Envoi demande de subvention

- 27/10/2011 : DCC auteur de projet au montant de 5000€ TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/12/2013 : Attribution à la sprl Etudes Techniques+ notification (pourcentage honoraire 6%)
- 28/03/2013 : DCC cahier des charges au montant de 48.775,10 TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/08/2013 : Approbation à la sprl Nicolas au montant de 51.327,39 TVAC
- 13/09/2013 : PTPN demande de subsides complément
- 06/03/2014 : Promesse ferme de subsides Subv. PPT au montant de 37.719,51€
Subv.à charge de la FBSEOS : 9.699,30€
- 19/05/2014 : Ordre de commencer les travaux le 1^{er} juillet 2014 (délai du marché 60 jours)
- 29/09/2014 : Approbation de la suspension du chantier à partir du 03/09/2014
- 20/10/2014 : Approbation d'un avenant
- 16/02/2015 : PV RP au montant de 51.327,39€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 26/02/2015 : Main levée partielle
- 22/10/2018 : Approbation réception définitive et levée totale du cautionnement

Forage de puits : Grune - Bande - Nassogne :

- 01/06/2012 : DCC approbation cahier des charges
- 03/07/2012 : Attribution à Etienne Arnould
- 09/01/2012 : Permis d'environnement pour les forages
- 25/10/2012 : DCE pour la réalisation des raccordements électriques des puits (complémentairement aux devis Orès)

Grune :

Réalisation du forage du puits

08/04/2013 : Approbation du marché pour la pose d'une lampe UV par Etienne Arnould

31/03/2014 Approbation du marché pour l'installation de pompage à Etienne Arnould

22/07/2014 Réception provisoire des travaux pour la mise en place de la pompe

06/10/2014 : Permis d'environnement : Autorisation d'exploiter le puits

Bande

Réalisation du forage du puits

04/11/2013 : Approbation du marché pour le placement d'une lampe UV par Etienne Arnould

23/05/2016 : Approbation de l'attribution du Marché pour la fourniture et le placement d'une pompe pour le puits de Bande par Etienne Arnould.

Plan Triennal : Année 2011-2012 : construction nouvel entrepôt communal à Nassogne

- Montant HTVA : 439.157
- 30/04/2009 : DCC auteur de projet
- 15/06/2009 : Attribution à P Remacle
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan Triennal 2012 auprès du SPW
- 26/01/2012 : Dossier d'exécution au conseil communal - montant de 335.886 TVAC

- Accord du pouvoir subsidiant et lancement de la procédure
- 14/05/2012 : ouverture des offres
- 03/07/2012 : attribution à Picard SA au montant de 296.118 TVAC
- 24/09/2012 : promesse de subside plafonnée à 186.550 €
- 19/11/2012 : ordre de commencer les travaux
- 24/05/2013 : Procès-verbal de réception provisoire. Décompte final au montant de 313.800,56 € tvac
- 22/07/2013 : Réception provisoire + main levée partielle / Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive

Création d'un réseau de chaleur à Nassogne

- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux
- 15/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire
- 09/09/2013 : approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois ", au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive

Année 2010 : Réaménagement de la rue grand pré à Forrières : égouttage- aménagement voirie et éclairage public

- Auteur de projet : Lacasse Monfort
- 27/05/2011 : dossier exécution conseil communal : 200.332 € TVAC
- 12/09/2011 : Permis urbanisme accordé
- 14/09/2011 : envoi dossier pouvoir subsidiant
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan triennal 2012 auprès du SPW
- 16/04/2012 : ouverture des offres
- 12/09/2012 : promesse ferme de subside au montant de 67.000 €
- 24/09/2012 : attribution à TRC Bonfond au montant de 185.448,04 TVAC
- 08/10/2012 : ordre de commencer à la date du 14/01/2013
- 04/11/2013 : PV de réception provisoire
- 17/03/2014 : Approbation du décompte final
- 27/10/2014 : main levée partielle
- En attente de réception définitive

Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant

- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1
- **Pour le lot 1 :**
- 30/07/2012 : ouverture des offres
- 18/09/2012 : attribution à Halloy au montant de 206.256 € TVAC
- Dossier transmis au pouvoir subsidiant pour promesse ferme de subside
- 29/01/2013 : promesse ferme de subside
- 04/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise HALLOY
- 08/04/2013 : ordre de commencer
- 03/10/2013 : PV réception provisoire mais plantations encore à effectuer
- 07/10/2013 : Approbation suspension des délais du 25/09/2013 au 22/11/2013.
- 10/12/2013 : Plantations de 130 arbres fruitiers hautes tiges.
- 13/01/2014 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle
- 23/11/2015 : approbation de la réception définitive
- 23/11/2015 : Main levée totale

Pour le lot 2 :

- 11/12/2013 : Accord de la Région sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 07/04/2014 : DCC approbation à l'entreprise Roiseux pour un montant de 161.319,70€ TVAC
- 01/08/2014 : Promesse ferme de subsides
- 13/10/2014 : Approbation de la date de commencement des travaux au 16/10/2014 pour un délai de 40 jours ouvrables
- 20/10/2014 : DCC approbation de la suspension à dater du 15/10/2014 pour une durée indéterminée
- 29/12/2014 : Délibération du Conseil Communal approuvant un marché complémentaire d'un montant de 69.677,55€
- 04/05/2015 : approbation de la levée de suspension
- 30/11/2015 : Attribution du marché complémentaire à l'entreprise Roiseux pour un montant de 69.677,55€ TVAC
- 01/12/2015 : Réception provisoire
- 07/12/2015 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle
- 14/05/2018 : Approbation de la réception définitive et libération de la totalité du cautionnement

Pour le lot 3 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant
- 01/04/2015 : Promesse de principe de subside au montant de 180.617,08€
- 30/04/2015 : publication
- 15/06/2015 : ouverture des offres
- 17/09/2015 : Approbation d'attribution à l'entreprise Roiseux au montant d'offre 172.669,21€ TVAC
- 08/02/2016 : Approbation du commencement des travaux à la date du 29 février 2016

- Réception provisoire : 13/12/2017

Pour le lot 4 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- 19/05/2016 : Promesse de principe de subside au montant de 104.377,93€
- 04/07/2016 : Approbation du démarrage de la procédure et publication
- 29/08/2016 : ouverture des offres
- 26/09/2016 : Approbation de l'attribution à la Société NPA au montant de 100.089,76€
- 18/01/2017 : la promesse ferme des subsides
- 13/03/2017 : ordre de commencer les travaux
- 03/04/2017 : Approbation suspension des travaux
- 30/06/2017 : Approbation levée suspension
- 16/10/2017 : Approbation réception provisoire

Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2012

- 01/12/2011 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 09/12/2011 : accord du SPW sur formulaire
- 15/12/2011 : DCC dossier exécution : 587.795€ TVAC
- 18/06/2012 : promesse de subside plafonné à 106.255 € (dossier scindé pour raison budgétaire)
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 24/12/2012 : Attribution à l'entreprise SOCOGETRA au montant de 587.795,98 € TVAC
- 25/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise SOCOGETRA
- 22/04/2013 : ordre de commencer les travaux en date du 17 juin 2013
- 14/10/2013 : Délibération approuvant la suspension du chantier du 01er octobre 2013 au 25 avril 2014
- 06/10/2014 : Réception provisoire + main levée partielle
- 01/02/2016 : Approbation du décompte final
- En attente de la réception définitive

Aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant-projet
- 25/03/2013 : réunion urbanisme Arlon
- 13/09/2013 : introduction du permis d'urbanisme
- 29/11/2013 : Octroi du permis d'urbanisme
- 24/07/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 19/11/2014 : Approbation du pouvoir subsidiant
- 08/12/2014 : Approbation du démarrage de la procédure + Publication
- Ouverture des offres prévue le 26/01/2015
- 12/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Lambry au montant de 200.133,78 €

- 13/11/2015 : accord du pouvoir subsidiant
- 30/11/2015 : notification du marché
- 11/01/2016 ; ordre de commencer les travaux à la date du 12 janvier 2016
- 29/08/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle
- 02/01/2017 : Approbation décompte final au montant de 167.551,61€TVAC
- En attente réception définitive

Extension des infrastructures du RSC Nassogne

- 11/02/2000 : attribution marché de service à Serge David
- 31/01/01 : accord du collège sur avant-projet moyennant quelques observations.
- Dossier mis en veilleuse
- 10/12/08 : demande du comité du RSC Nassogne pour relancer l'extension ;
- 14/09/09 : le collège émet quelques remarques sur l'avant-projet proposé
- Estimation au montant de 267.624 € Htva
- 21/04/2010 : Convention pour les techniques spéciales : SPRL Etudes techniques
- 23/06/2010 : Permis d'urbanisme
- 27/05/2011 : Dossier exécution au conseil communal - montant estimatif : 543.897 € TVAC
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside au montant de 308400 €
- 20/08/2012 : ouverture des offres
- 1/10/2012 : attribution à l'entreprise Jonkeau au montant de 597570 € TVAC
- 4/12/2012 : notification, demande de cautionnement et ordre de commencer au 7/01/2013
- 30/04/2014 : Réception provisoire
- 11/06/2018 : Approbation réception définitive et levée totale du cautionnement

Remplacement des châssis au Presbytère de Bande :

- Estimation : 37.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 22/12/2014 : Attribution à la société Durand
- 19/01/2015 : approbation du commencement des travaux à la date du 02 mars 2015
- 20/03/2015 ; PV de la réception provisoire
En attente de la réception définitive

Remplacement des châssis au presbytère de Forrières

- Estimation : 26.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 29/12/2014 : attribution à Laurent Pierre
- 29/04/2015 : Approbation date de commencement des travaux au 29 juin 2015
- 25/01/2016 : Approbation du décompte final
- 25/01/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle
- 16/04/2018 : Approbation réception définitive et levée du cautionnement

Nouvelle Ecole à Nassogne.

- Auteur de projet : P. Remacle
- 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC
- 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
- Décembre 02 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
- Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)
- Elaboration du projet en cours
- 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
- 01/06/2012 : dossier exécution au conseil
- 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
- 30/10/2012 : accord tutelle
- 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €
- 17/06/2013 : ouverture des offres
- 22/07/2013 : DCE d'attribution : lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC;
- Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;
- Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC
- 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
- Début septembre accord de la tutelle
- 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres
- 29/07/2014 : Promesse ferme de subsides
- 06/10/2014 : Début des travaux pour les 3 lots
- 29/04/2016 : Réception provisoire

Lot 1 :

24/10/2016 : Approbation du décompte final au montant de 921.323,00€

Lot 2 :

En attente du décompte final au montant de 93.235,16€

Lot 3 :

01/08/2016 : Approbation du décompte final au montant de 137.525,18€

Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR -
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.

- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC
- 07/08/2013 : envoi au pouvoir subsidiant.
- 02/12/2013 : accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution - projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 16/06/2014 : DCE d'attribution : lot 1 à entreprise de construction Collignon au montant de 578.897,70 HTVA;
- Lot 2 à Christian LOMBET au montant de 141.844,16 HTVA ;
- Lot 3 : à Henneaux Frères SA au montant de 67.081,84 HTVA
- 01/09/2014 : accord de la tutelle
- 06/11/2014 : Promesse ferme de subsides
- Ordre de commencer les travaux à la date du 02/02/2015
- 03/04/2015 : suspension lot 1
- 11/05/2015 : levée de la suspension
- 28/08/2017 : Approbation réception provisoire Lot 1 , lot 2 et lot 3

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 11/07/2014 : Annulation de l'attribution par la Tutelle
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 30/03/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Derricks SA Liège au montant de 305.931,26€ TVAC
- 15/06/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 31/08/2015
- 16/12/2015 : Approbation suspension des délais
- 24/07/2017 : Approbation levée suspension
- 23/10/2017 : Approbation suspension des délais
- 24/07/2017 : Approbation levée de suspension des délais
- 23/10/2017 : Approbation seconde suspension des délais
- Fin juin 2018 : Reprise des travaux
- 13/10/2018 : Fin des Travaux
- En attente de la réception provisoire

Aire multisports Forrières

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet

- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC les conditions et le mode de passation au montant de 263.592,45 € TTC
- 28/06/2012 : obtention du permis de bâtir
- 12/07/2012 : Envoi dossier complet au pouvoir subsidiant.
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres
- 20/04/2015 : approbation de l'attribution à l'entreprise Scheerlinck au montant de 234.221,52€ TVAC
- 26/05/2015 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 10/08/2015
- 07/03/2016 : Approbation de la réception provisoire et mainlevée partielle
- Garantie : 24 mois
- 30/10/2017 : Approbation décompte final au montant de 230.815,55€
- 09/04/2018 : Approbation réception définitive et libération de la totalité du cautionnement

Aménagement d'une crèche à MASBOURG

- 29/03/2016 : Approbation des conditions et mode de passation du marché pour un auteur de projet
- 02/05/2016 : Approbation d'attribution pour un auteur de projet à Mr Luc DE POTTER
- 29/05/2017 : Octroi du permis d'urbanisme.
- 16/06/2017 : Approbation des conditions et mode de passation
- 21/08/2017 : Ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation de l'attribution à l'entreprise Collignon au montant de 631.442,44€
- 04/12/2017 : Approbation date de commencement des travaux au 11/12/2017
- 29/10/2018 : Fin des travaux
- 09/11/2018 : Réception provisoire



PIC 1

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 24/03/2014 : promesse ferme de subsides
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 23/10/2014 : Réunion aménagement sécurité avec les riverains
- 29/12/2014 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 12/08/2015 : Publication
- 21/09/2015 ouverture des offres
- 26/10/2015 : Approbation attribution à l'entreprise Socogetra au montant de 454.626,42 € TVAC
- 26/01/2016 notification de l'attribution
- 08/02/2016 : Approbation du début des travaux à la date du 01^{er} mars 2016
- 10/10/2016 : Approbation de la réception provisoire et main levée partielle
- En attente réception définitive

PIC 2**Fonds investissement 2013-2016 n° 2 (Masbourg -Nassogne)**

Estimation 280.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 04/02/2016 : promesse ferme de subsides
- 29/03/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 20/06/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 07/09/2016 : Publication
- 17/10/2016 ouverture des offres
- 14/11/2016 : Approbation attribution à l'entreprise MAGERAT au montant de 301.109,25€ € TVAC
- 10/01/2017 : l'accord du pouvoir subsidiant
- 06/03/2017 : Approbation date de commencement des travaux
- 04/09/2017 Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 277.048,38€ HTVA

PIC 3**Fonds investissement 2013-2016 n° 3 (liaison entre Nassogne et Grune)**

Estimation 110.000€

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 20/10/2016 : DCC Approbation des conditions et mode de passation
- 30/11/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 09/11/2016 : Publication
- 16/12/20196 : ouverture des offres

- 29/12/2016 Approbation d'attribution à la SOCOGETRA au montant de 87.544,76€ HTVA
- 03/04/2017 : Approbation date de commencement des travaux
- 23/10/2017 : Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 105.389,75€ TVAC

Mobilier de la Petite Europe

- Estimation : 50.000€
- 02/05/2017 : Approbation des conditions et mode de passation
- 15/05/2017 : Ouverture des offres
- 26/06/2017 : Approbation attribution
- Lot 1 : Metafox au montant de 9869,50€HTVA
- Lot 2 : Lepage mobilier au montant de 9800 HTVA
- Lot 3 : Douxfils au montant de 30940,50€ HTVA
- 11/09/2017 : Lot 1 Approbation décompte final et réception provisoire au montant de 9800€ HTVA
- 24/07/2017 ; Lot 2 Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 5869,50€ HTVA
- 09/10/2017 : Approbation réception provisoire et décompte final au montant de 30.940,50€ HTVA

Réparation du pont « Fange Amelette entre Grune et Harsin

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.60%
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 21/08/2017 : ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement

Réparation du pont, Rue Tahée à BANDE

- 22/08/2016 : Approbation attribution auteur de projet à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 5.65%
- 16/06/2017 : DCC Approbation des conditions et mode de passation du marché
- 21/08/2017 : ouverture des offres
- 18/09/2017 : Approbation attribution du marché à la Société ECOCUR
- 12/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux en date du 02 avril 2018
- 04/04/2018 : Approbation de la suspension des travaux du 02 au 15 avril 2018
- 05/11/2018 : Approbation de la réception provisoire et levée partiel du cautionnement

Presbytère de NASSOGNE Remplacement des Châssis

- 20/11/2017 : Approbation des conditions et mode de passation

- 11/12/2017 : Approbation du marché à L'entreprise Laurent PIERRE au montant de 12.396,69€ HTVA
- 14 mai 2018 : Approbation de l'état final au montant de 10.812,00€ HTVA

Remplacement des fenêtres de toit maison de village de Forrières

- Estimation : 22.000,00 € TVAC
- 31/08/2017 : Approbation condition et mode de passation du marché
- 16/10/2017 : Approbation des firmes à consulter
- 13/11/2017 : Approbation de l'attribution à l'entreprise Servais et fils au montant de 18.117,00€ HTVA
- 19/09/2018 : Approbation de la réception provisoire
- 24/09/2018 : Approbation du décompte final au montant de 18.117,00 € HTVA

Chapitre 2 :

Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal

Forêt : ETAT 113 :

26/12/2017 : au montant de travaux de 91.038,25 €

Projet sport de rue : aménagement d'une aire multisports à Chavanne - Harsin :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation JM Lacasse comme auteur de projet
- 24/12/2012 : accord CE sur avant-projet
- 23/10/2018 : octroi du permis d'urbanisme

Création d'un parcours sportif à Nassogne :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation DST comme auteur de projet
- 30/10/2014 : Approbation de l'avant-projet et paiement des honoraires de l'auteur de projet et décision de stater pour une durées indéterminée le dossier

Aménagements Sécurité Routière

- 08/07/2010 : DCC auteur de projet pour 2 lots de sécurité routière

Lot 1 : création d'une piste cyclable le long de la route de Bastogne à Harsin

- 06/12/02010 : attribution du marché à STP - Arlon
- 2012 : Introduction du dossier dans le PCDR lot 2
- 01/06/2012 : DCC dossier exécution au montant de 357.574 € TVAC

Lotissement communal - rue Sausset à Bande :

- 02/09/08 : exécution du permis de lotir à la SPRL Rossignol
- 23/12/09 : envoi du dossier de demande de permis de lotir au département aménagement du territoire et urbanisme. La demande comporte 16 lots constructibles.

- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet réalisation des placettes
- 12/07/2010 : ouverture des offres
- Dossier en attente de prises de décision par les responsables communaux

Fonds investissement 2017-2018

- 01/08/2016 : courrier du pouvoir subsidiant : promesse de subsides d' 187.985,00€
- 09/11/2016 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché pour un auteur de projet
- 16/01/2017 : ouverture des offres
- 23/01/2017 : Approbation d'attribution au Service Technique Provincial pour un pourcentage d'honoraires de 2,34%

- 10/11/2017 : Approbation des conditions et du mode de passation du marché « Travaux Entretien de voiries »
- 12/03/2018 : PV ouverture des offres
- 04/04/2018 Approbation de l'attribution à l'entreprise MATHIEU SA au montant de 604.349,60 HTVA
- 22/05/2018 : Approbation date de commencement des travaux à la date du 04 juin 2018
- 22/10/2018 : Approbation de suspension des travaux

Rénovation de la salle saint pierre à GRUNE

- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
- Salle Saint-Pierre S. David
- 13/03/2014 : octroi du permis d'urbanisme
- 15/06/2015 : DCC approuvant le mode de passation du marché
- 30/12/2016 Accord du pouvoir subsidiant
- 24/04/2017 : Ouverture de offres
- 16/10/2017 : Approbation d'attribution à HONS au montant de 610.290,03€HTVA
- 19/02/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 19 mars 2018

Transformation d'un bâtiment en logement, Rue des Alliés à FORRIERES

- 27/04/2017 : Approbation condition et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 12/06*2017 : Approbation d'attribution de l'auteur de projet à Serge DAVID pour un pourcentage d'honoraire de 5.6%
- Vente du bâtiment en 2019

Transformation et extension du complexe sportif de FORRIERES

Estimation :

- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet

- 26/12/2017 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet ASS. MOM. Synergie Architecture SPRL-Lacasse-Monfort SPRL pour un pourcentage d'honoraires de 9.65% TVAC
- Demande de permis d'urbanisme en cours



Installation d'un nouvel éclairage aux terrains de football de Forrières et Nassogne

- Estimation des travaux : 120.000€
- Subside : 75%
- 20/12/2017 : DCC : Approbation des conditions et mode de passation du marché
- En attente de l'accord d'Infrasports

Transformation de la maison de village de NASSOGNE en cabinet médical rural

- Estimation :
- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP architecture pour un pourcentage de 8.75%
- 25/07/2018 : Approbation d'une subvention de la Région Wallonne de 76230 €
- En attente du dossier travaux et du permis d'urbanisme

Aménagement du rez-de-chaussée de la maison communale de NASSOGNE

- Estimation :
- 20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet
- 05/02/2018 : Approbation de l'attribution à l'auteur de projet HP Architecture pour un pourcentage d'honoraires de 5,75%.
- Projet PIC 2019-2021

Entretien des collecteurs d'égouttage avec l'AIVE



20/12/2017 : Délibération confiant l'AIVE le soin de lancer un marché de curage et d'entretien des réseaux d'égouttage.

16/06/2018 : Convention avec l'AIVE pour l'entretien et le curage préventifs des réseaux d'égouttage

16/04/2018 : Approbation de l'attribution par l'AIVE à l'entreprise SM Renotec

Transformation du lavoir du CPAS à FORRIERES

Estimation : 25000 €

20/12/2017 : DCC Attribution des conditions et mode de passation du marché d'auteur de projet

03/05/2018 : Approbation des conditions et modes de passation du marché « travaux »

18/06/2018 : Approbation d'attribution

Lot 1 « Gris œuvre » à l'entreprise Laurent FABRY au montant de 10336.05 € HTVA

Lot 2 « Sanitaires » à l'entreprise Christophe PARMENTIER au montant de 18.262,33 € HTVA

24/09/2018 : Approbation de la date de commencement des travaux à la date du 01^{er} octobre 2018

05/11/2018 Approbation de l'état final du lot 1 au montant de 10.841,05 HTVA + réception provisoire

12/11/2018 : Approbation de l'état final du lot 2 au montant de 10.687,12 HTVA + réception provisoire

Chapitre 3 : Travaux projetés

Travaux Economie Energie

Subsides - UREBA - Investissement Economiseurs Energie :

- 7/11/08 : Différents dossiers introduits :
- **Presbytère Nassogne** - Châssis et isolation grenier : 27.068 € TTC- non retenu dans le cadre de la circulaire efficience énergétique 2008/02

- 18/12/2008, reçu courrier DGO4 disant que le presbytère n'est pas éligible dans le cadre de cette circulaire

Remplacement des corniches

Bâtiment scolaire Grune - Création d'un réseau de chaleur

- 14/12/2011 : Convention signée par le Ministre B. LUTGEN engagée sous le n° de visa 11/49422 du 12/12/2011
- 10/06/2013 : Dossier pour demande de subsides
- 29/07/2013 : Avis dossier COMPLET
- 16/09/2014: Accord UREBA

CPAS Forrières : Chauffage :

- Estimation : 52.500 € TTC
- 10/06/2013 : Envoie des dossiers 2 et 3 pour la demande de subsides UREBA
- 01/08/2013 : Avis dossier INCOMPLET
- 21/08/2013 : Demande à Nicolas SKA de compléter le dossier suite à l'avis INCOMPLET
- Toujours en attente de complétude du dossier par Monsieur SKA
- 16/09/2014 : Accord UREBA 15% de subsides
- 17/11/2015 : Communauté Française CECP : candidat à l'éligibilité 2015

CPAS Forrières : Amélioration du système d'éclairage:

- 16/09/2014 : Accord UREBA

Toiture du CPAS de Forrières

RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :

Année 2006-2007 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail

- 03/10/07 : DCC fixe Règlement Organisation Intérieur et programmations projets
- 19/11/07 : PV attribution marché auteur de projet pour :
 - o Ancienne école de Chavanne S. David
Décision du Conseil du 28/11/2014 : Vente
 - o Sécurité routière Bande C. Pierard

Lotissements : Nassogne - rue des Clusères

Dossier en suspens - nécessité d'un schéma de structure

Extension de la Maison de Village de Forrières

- 11/03/09 : DCC csch auteur de projet
- 15/06/09 : Attribution à Serge David - Dossier en cours d'élaboration

Remplacement des appareils d'éclairage Maison de village de Forrières

Création de cheminements piétons à Forrières

Etude de faisabilité pour la réalisation d'un forage entre AMBLY et FORRIERES**Installation d'un filtre à Bande pour le service DE****Acquisition de mobilier pour la salle Saint-Pierre****PIC 2019-2021 : Entretien de voiries - Chemin sur le Foy****Réfection de voirie agricole sur BANDE****Plan d'évacuation pour les bâtiments scolaires****Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés****Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne****Eclairage public :**

- Ajout d'un luminaire+ coffret illumination, rue du Chaffour, 25 à AMBLY au montant de 916.36€ TVAC
- Ajout d'un luminaire, rue des Alliés à FORRIERES (Parking complexe sportif) au montant de 579.83€ TVAC

**Travaux réalisés par les ouvriers communaux**

1. Peinture presbytère de Bande	400 €
2. Fabrication de 3 nouveaux chariots porte tables et bancs	1000 €
3. Réenduisage du réservoir de Masbourg	1100€
4. Travaux mécanique John Deere	500 €
5. Fabrication de 10 nouveaux bancs publiques	1500 €
6. Empierrement Chemin de Roymont 0/32	600 €
7. Fabrication étagère école de Lesterny	400 €
8. Changement éclairage école de Grune (réfectoire)	1000€
9. Electricité presbytère Bande	200 €
10. Peinture centre culturel	1100€
11. Pose de faënces école d'Ambly	250 €
12. Peinture hall + portes école de Forrières	800€
13. Empierrement croix des Français 200 tonnes	1000 €
14. Rehausse du filet de foot de Nassogne	600 €
15. Remplacement des freins du Renault Master	300€
16 Réparation + nouveau mur du cimetière de Masbourg	1000€
17. réparation pavé maison privée Charneux (dégâts militaire)	200€
18. Aménagement Notre-Dame de Beauraing (Forrières)	300 €
19. Pose de fibre de verre + peinture au presbytère de Nassogne	500€
20. Accotement+ rampe+ bordure+ tarmac cimetière Nassogne	2200 €

21. Réfection des nids de poule (compomac)	2000 €
22. Pose de 50m de FE Ambly	2000 €
23. Pose de 25m de FE Rue Roly	1000 €
24. Peinture Hall omnisports	300 €
25. Création piste de pétanque à Charneux	1000 €
26. Fabrication de 2 meubles OCT	600 €
27. Création d'un mur en pierre à Bande	1000 €
28. Peinture réverbères Place Communale	400 €
29. Création d'une allée en pavés église de Charneux + empierrement + stabilisé	2000€
30. Pose de 50m de FE, rue Saint-Monon	2000 €
31. Pose de 40m de FE , Au Fosset	1500 €
32. Pose de perméo au Cimetière d'Ambly	1000€
33. Couverture bac à sable Ecole d'Ambly	600€
34. Perméo+ enherbement cimetières de Lesterny, Masbourg- Chavanne-Grune et Charneux	3000€
35. Achat + pose barrière maison de village de Charneux	1500€
36. Pose de 75 m de FE + avaloir + tarmac Colline à Forrières	4000€
37. Protection citerne mazout église d'Ambly	500€
38. Achat et pose de clôture au Bisounours	1200€
39. Pose de pavés de rue église de Bande	500€
40. Pose de 80m de FE , rue de la Fontaine Blanche	2000€
41. Peinture châssis entité de Nassogne	2000€
42. Presbytère Nassogne faux plafond + peinture	1500€
43. Plafonnage + peinture CPAS	1500€
44. Pose de hourdis pâture « Nassogne » à Bande	1000€
45. 10 m ³ de béton Pont du Bonny	1000€

Travaux réalisés pour la distribution d'eau

1. Remplacement de la conduite, Rue Saint-Monon à NASSOGNE
2. Extension de la conduite d'eau, Rue du Stoquet à HARSIN
3. Extension de la conduite d'eau, rue du Vieux Chêne à BANDE
4. Extension de la conduite d'eau, Rue Bonny à BANDE
5. Recherche et réparation des fuites
6. Remplacement de +/-51 raccords au plomb/ Changement de compteur/réparations : estimation +/- 4000€
7. Réalisation de 13 raccords

Travaux annuels :

- Travaux de remise en état des plaines de jeux
- Entretien des villages, des fossés.
- Entretien des circuits de promenade + panneaux.
- Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
- Panneaux zones de préventions prises d'eau
- Marquage de sécurité routière.
- Entretien des bâtiments communaux.



- Réfection de nids de poules.
- Placement de filets d'eau.

Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

Travaux pour la distribution d'eau :

1. Remplacement de +/- 80 compteurs de plus de 15 ans +/- 4000€
2. Remplacement raccords plomb +/- 25000€

Travaux divers

- rénovation des anciens puits : rue de Lahaut - rue de Coumont à Nassogne
- Remplacement de la conduite d'eau, Rue de Lahaut à Nassogne
- rénovation de plusieurs chapelles
- remplacement de l'installation électrique à Bande - monument
- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly
- Aménagement d'un abri bus rue Principale à Ambly
- Remplacement de revêtements hydrocarbonés sur plusieurs voiries de l'entité
- Aménagement des trottoirs autour de l'église de Nassogne

Projet SPW

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES

F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.

Achat-Location de terrains communaux

24/01/2019 Location à la SPRL TELENET Group 4^e Div. Forrières, sect. B, n°0197P et 0197 S
 (pie) 70m² Droit d'option : 250,00 € Loyer : 3.00,00 €/an.

G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1^{er} octobre 2019.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
BANDE	24 (+ 1)	46 (+ 8)
FORRIERES	25 (+ 3)	59 (- 7)
LESTERNY	10 (- 3)	23 (+ 3)
Ecole de la Wamme		
AMBLY	31 (- 2)	55 (+ 6)
HARSIN	21 (- 1)	30 (- 4)
GRUNE	17 (- 2)	37 (- 6)
NASSOGNE	17 (- 5)	56 (- 8)

145

306

Soit un total général de **451** élèves contre **468** en 2017 (- 17).

Liste des emplois selon la dépêche ministérielle du 27 mars 2018 accordant les subventions- traitements pour l'année scolaire 2018 - 2019.

- 2 emplois de directeur d'école
- 20 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe temps

plein + 6 périodes

- 16 périodes de maître de langue moderne (anglais)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 11 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial +é
- 11 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique donnée par un maître spécial
- 1 période de religion protestante donnée par un maître spécial
- 25 périodes de philosophie et de citoyenneté données par un maître spécial
- 16 périodes organiques de psychomotricité
- 10 emplois temps plein d'instituteur maternel

Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 1 période de morale donnée par un maître spécial
- 1 période de religion catholique donnée par un maître spécial
- 1 période de religion islamique donnée par un maître spécial
- 1 période de religion protestante donnée par un maître spécial
- 2 périodes de philosophie et de citoyenneté données par un maître spécial
- 6 périodes organiques de psychomotricité

EN MOINS :

- 6 périodes d'instituteur primaire
- 2 emplois temps plein d'instituteur maternel

H. BIBLIOTHEQUE

Chiffres arrêtés au 1/12/19

1. Les prêts

	FICTION	DOCUMENTAIRE	JEUX	TOTAUX
Jeunesse	11 949	2154		14 103
Collectivités	7760	1305	543	9 608
Adultes	4362	514	230	5 106
				28.817

Soit, un total de 28.817 prêts dont 5.106 payants -> 1531,80 €

Le nombre total de prêt semble moindre par rapport aux années antérieures, ceci est dû à une nouvelle « fonctionnalité » : le prêt longue durée, permettant de prêter sur un plus long terme les documents empruntés dans le cadre de travaux scolaires et ainsi éviter les prolongations multiples (redondance de prêts) !

2. Les lecteurs

2.1. Lectorat

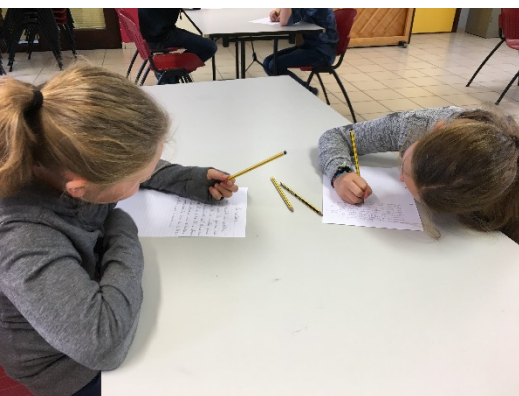
	2018	2019
Moins de 18 ans et étudiants	1050	1119
Collectivités	179	128
Adultes	587	538
TOTAL	1816	1785

Avec l'instauration du RGPD, nous avons réactualisé l'entièreté du fichier lecteur en supprimant ainsi les nombreux usagers non actifs !

2.2. Groupes scolaires

Les classes viennent toujours de manière régulière, c'est-à-dire un passage par mois pour une animation ludo-pédagogique et ensuite des emprunts de livres.

Une animation dure en moyenne 1h30.



Classes concernées :

- ✦ Ecole Communale de Nassogne - Petits maternelles (jusque juin)
- ✦ Ecole Communale de Nassogne - Grands maternelles
- ✦ Ecole Communale de Nassogne - 1-2
- ✦ Ecole Communale de Nassogne - 3-4
- ✦ Ecole Communale de Nassogne - 5-6
- ✦ Ecole Communale d'Ambly - Petits maternelles
- ✦ Ecole Communale d'Ambly - Grand maternelles
- ✦ Ecole Communale d'Ambly - 1-2
- ✦ Ecole Communale d'Ambly - 3-4
- ✦ Ecole Communale d'Ambly - 5-6
- ✦ Ecole Communale de Bande - Petits maternelles
- ✦ Ecole Communale de Bande - Grands maternelles
- ✦ Ecole Communale de Bande - 1-2-3
- ✦ Ecole Communale de Bande - 4-5-6
 - ➔ A partir de septembre ces deux derniers groupes sont répartis en 3 : 1-2 / 3-4 / 5-6 (suite à l'augmentation du nombre d'élèves)
- ✦ Ecole Communale de Chavanne - Grands maternelles
- ✦ Ecole Communale de Chavanne - 1-2-3

- ↳ Ecole Communale de Chavanne - 4-5-6
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Petits maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - Grands maternelles
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 3-4
- ↳ Ecole Communale de Forrières - 5-6
- ↳ Ecole Communale de Grune - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Grune - 1-2
- ↳ Ecole Communale de Grune - 3-4
 - ➔ A partir de septembre ces deux derniers groupes sont regroupés (suite à la diminution du nombre d'élèves)
- ↳ Ecole Communale de Lesterny - Maternelles
- ↳ Ecole Communale de Lesterny - Primaires
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - Maternelles (à partir de septembre)
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - 1-2-3
- ↳ Ecole Libre de Nassogne - 4-5-6
 - ➔ A partir de septembre ces deux derniers groupes sont regroupés (suite aux changements d'enseignants)

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour diverses actions :

- ↳ Prix littéraires
- ↳ Rallye lecture
- ↳ Prêt de « malles » de livres (environ 50 livres à disposition des enfants au sein de la classe)
- ↳ Prêt de livres en multiples exemplaires (lecture commune)
- ↳ Recherche et prêt de livres et de jeux selon les thèmes abordés
- ↳ Encadrement lors d'activités telles que des rencontres avec des auteurs

2.3. Collectivités

En 2019, nous comptons 128 collectivités, un peu moins qu'en 2018, puisque lors de l'actualisation du fichier lecteurs, de nombreux groupements non actifs ont été supprimés. Nous constatons cependant que de nombreuses associations, des enseignants et d'autres groupements utilisent les services de la bibliothèque pour emprunter des livres et des jeux ; mais aussi profiter d'animations spécifiques.

Quelques collectivités :

- ↳ Enseignants titulaires et non-titulaires travaillant dans l'entité de Nassogne, mais également dans les communes avoisinantes
- ↳ Futurs enseignants (étudiants en stage)
- ↳ Maîtres spéciaux
- ↳ Plaines de vacances
- ↳ Garderies d'école + celle du mercredi après-midi
- ↳ Centre culturel
- ↳ OCT



- ↳ Village d'enfants
- ↳ IMP
- ↳ Andage
- ↳ CPAS
- ↳ Homes
- ↳ Mamys conteuses et Mamys Chronos
- ↳ Crèches
- ↳ Gardiennes encadrées et co-accueil
- ↳ animateurs spécifiques (Gatte d'Or, CRIE, guides natures, Fourneau-Saint-Michel...)
- ↳ animateurs de soirées jeux
- ↳ ...

3. Les horaires

Les horaires de la bibliothèque restent les mêmes ; c'est-à-dire 20h d'ouverture au public :

- ↳ Mardi : 9h00-12h00 et 13h00-16h00
- ↳ Mercredi : 14h00-19h00
- ↳ Jeudi : 13h00-16h00
- ↳ Vendredi : 17h00-19h00
- ↳ Samedi : 13h00-17h00

Le dernier samedi du mois, la bibliothèque ferme ses portes à 16h00 afin d'accueillir au mieux les participants à l'activité « Les histoires du Tapis ».

Par ailleurs, la bibliothèque accueille des classes de l'entité tous les mercredis, jeudis et vendredis matins (8h45-11h45) et certains vendredis après-midi (13h30-15h00) + 4 classes durant les heures d'ouverture pour pouvoir satisfaire tout le monde.

ATTENTION! Au vu de l'introduction de notre Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQDL), quelques changements vont apparaître en 2020 :

- ↳ Mardi : 9h00-16h00
 - Non-stop, permettant ainsi aux enseignants et autres personnes dans le circuit du travail de venir se ravitailler en livres sur le temps de midi
- ↳ Mercredi : 14h00-19h00
- ↳ Jeudi : 13h00-17h00
 - Une heure plus tard afin de permettre entre autre aux étudiants de passer à la bibliothèque en sortant de leur bus
- ↳ Vendredi : 17h00-19h00
- ↳ Samedi : 13h00-17h00

La bibliothèque passera ainsi à 22 heures d'ouverture au tout-public.

4. Les projets et les animations

4.1. Les projets scolaires

Afin de rédiger au mieux notre célèbre PQDL et connaître les attentes exactes de nos enseignants, une réunion bibliothécaires-enseignants-échevines a eu lieu fin août. Dans l'ensemble, les avis étaient unanimes : nous devons garder le cap.

4.1.1. Animations scolaires à la bibliothèque

En 2019, les animations scolaires se sont déroulées dans les locaux de la bibliothèque : pour des classes de primaires de maternelles.

Il s'agit d'animations ayant un but ludo-pédagogique permettant aux enfants de découvrir les livres et d'en emprunter en fin d'activité. Ces animations, toujours différentes, partent de livres modernes et permettent aux enseignants qui le souhaitent d'enrichir et compléter leur programme « lecture » !

Les animations durent environ 1h30 et s'étalent de mi-octobre à mi-juin.

4.1.2. Prix Joker

Depuis 5 ans maintenant, la bibliothèque propose la présentation des jeux du Prix Joker aux classes de 3-4-5-6 primaires.

Cette année, 19 passages (chacun durant 3h) ont permis à plus de 200 votants de découvrir des jeux de société (nombreuses compétences scolaires mises à l'épreuve !!) et de sélectionner leur préféré.

Les sélections de jeux pour les classes maternelles et petits primaires sont mises à disposition des enseignants (deux classes ont été demandeuses).

De plus, ces jeux ont été animés à la bibliothèque lors d'une animation spécifique « Les Histoires du Tapis »



4.1.3. Projet Chronos

Durant l'année scolaire 2018-2019 et 2019-2020, pas de changement à l'horizon :

- ↳ 1 classe partenaire
- ↳ rencontres enfants-aînés animées par les bibliothécaires
- ↳ 1 réunion bibliothécaires-aînés-enseignants afin de présenter le projet annuel

4.1.4. Prix Versele

Chaque année, la bibliothèque achète les livres sélectionnés par le Prix Versele. Les classes demandeuses peuvent les emprunter afin de voter.

En 2019, pour l'anniversaire du Prix, une animation spéciale a eu lieu : une classe de notre commune partenaire a réalisé une œuvre exposée à Bruxelles et a ainsi pu profiter d'une journée à la capitale afin de découvrir l'exposition, rencontrer des auteurs...

4.1.5. Accompagnements spécifiques

Durant trois jours, une des bibliothécaires a accompagné une classe maternelle en classe de dépaysement à Chevetogne au mois de mai.

4.2. Projets jeux

Au vu des prêts de jeux de société, nous pouvons affirmer que la ludothèque est un service qui convient tant aux collectivités qu'aux particuliers.

En parallèle, les bibliothécaires continuent de se « former » en participant régulièrement aux soirées proposées par La Poule aux Jeux d'Or.

4.2.1. Soirées jeux de société

En 2019, la bibliothèque a proposé 7 soirées jeux.

Par ailleurs, une après-midi jeux de société est prévue fin décembre, pour les enfants d'âge primaire : après-midi enrichie par la création de cartes postales « Vœux en Partage » (projet solidaire).

4.2.2. Animation aînés

Suite à une demande spécifique, un nouveau projet en partenariat a vu le jour durant l'automne 2019 : une animation auprès d'un public très particulier, des 3x20. Une dizaine de participants ont ainsi pu redécouvrir le plaisir de jouer et, par la même occasion, découvrir le service « bibliothèque » (de nombreux aînés n'avaient pas connaissance de l'existence d'une bibliothèque sur leur commune)...



4.2.3. HENALLUX

Pour la 4^e année consécutive, la bibliothèque se déplace à Malonne pour former les futurs bibliothécaires en présentant des jeux de société.

Une journée en avril a permis à une vingtaine d'élèves de découvrir le métier de ludothécaire.

4.3. Esperluette

L'atelier de lecture à voix haute pour adolescents se décline à présent : atelier traditionnel et projet ELEONORE (réalisation d'un livre audio).

4.3.1. Atelier



Suite à notre premier CDL en juin dernier, nous avons remarqué que l'atelier Esperluette remportait pas mal de succès, et surtout qu'un certain nombre de jeunes (10-12 ans) souhaitaient aussi en faire partie. Ainsi, à la rentrée scolaire nous avons ouvert un second groupe, permettant alors de scinder les enfants et les adolescents.

En 2019, nous comptons des répétitions tous les quinze jours et deux représentations pour une quinzaine de jeunes.

La première représentation était interne, la seconde en collaboration avec le Centre culturel local et dans le cadre d'une première partie de spectacle « Daraya ».

Chaque année, en continuité à ce projet, nous proposons ainsi aux jeunes de partir à la Foire du Livre de Bruxelles. 10 jeunes se sont donc rendus à la capitale, un dimanche, afin de profiter de cette excursion « découverte de livres et d'auteurs » !

4.3.2. Eleonore

Pour cette action citoyenne (enregistrement d'un livre audio par et pour des adolescents) nous relevons cette année :

- ✦ 26 jeunes motivés (pour l'enregistrement 2019-2020)
- ✦ un déplacement à la Fête du Farniente en mai avec réception du livre audio
- ✦ une journée de formation et une de finalisation à Bruxelles
- ✦ une soixantaine d'heures d'enregistrement et une septantaine d'heures de montage
- ✦ un repas de fin de projet avec les adolescents.



4.4. Stages



Les usagers de la bibliothèque demandent de plus en plus souvent des périodes de stage. Donc, en 2019, nous avons proposé un total de 11 jours de stage pour enfants et adolescents. Parmi ces stages, nous soulignons quatre journées de déplacements, au Pavillon du Laid Trou, à Bruxelles, à Gand et à Namur.



Il s'agit quelques fois de déplacements à but ludique (Escape Game, jeu d'énigmes créé par nos soins...) mais aussi à but culturel (visite d'une ville, d'un château...).

4.5. Avec le Centre Culturel

Le Centre Culturel reste un des partenaires privilégiés de la bibliothèque.

4.5.1. Quoi d'Neuf ?

Six fois par année, la bibliothèque rédige des textes pour la traditionnelle revue... sensibilisation à la lecture et aux jeux ; échos d'activités et publicité.

4.5.2. Place aux enfants

Cette année, un groupe de 6 participants ont pu découvrir la bibliothèque grâce à cette journée.

4.6. Projets animations spécifiques

Fin juin, afin de mieux cerner les attentes des adolescents lecteurs et non-lecteurs, nous avons proposé un goûter de rencontre afin de permettre aux habitués de raconter leurs expériences à d'éventuelles nouvelles recrues. Près de 20 jeunes ont participé et quelques nouveaux sont venus s'ajouter à certains projets.



4.6.1. Les Histoires du tapis

Une animation lecture agrémentée d'un jeu et/ou bricolage ainsi que d'un léger goûter.

En 2019, les 10 séances ont été un succès : entre 20 et 28 participants par animation !

Une animation instaurée en collaboration avec le CPAS.

Chaque année, une séance est organisée en soirée (soirée de Noël, soirée pyjama...) ce qui rencontre toujours un franc succès !

4.6.2. Accueil IMP

Cette année, deux demi-journées d'animation au profit des enfants qui restent à l'internat. Ces animations sont complétées par des emprunts de livres et de jeux par les éducateurs et logopèdes partenaires.

4.6.3. Andage

Une journée complète de jeux pour une quinzaine de participants formant un public très spécifique. Journée proposée lors d'une semaine d'internat à la Gatte d'Or et qui offre aux jeunes handicapés un aspect ludique.

4.6.4. Petits déjeuners littéraires

4 fois sur l'année la bibliothèque propose au tout public de venir échanger sur leurs lectures. En 2019, plus de 40 personnes ont pris part à cette activité. Depuis cette année, nous proposons un système de parrainage, permettant ainsi aux habitués d'attiser de nouvelles recrues.

4.6.5. Prix Farniente

Pour l'année scolaire 2018-2019, deux comités, chacun composés de 5 lecteurs, avaient été créés pour répondre aux questions éliminatoires et participer à la finale de ce prix pour adolescents. Plusieurs réunions de préparation avec les participants et une journée « finale » à Bruxelles ont eu lieu. En été, les participants ont également eu la chance de se rendre à Bruxelles dans une autre bibliothèque afin de rencontrer Martin Blasco, auteur argentin, gagnant de la catégorie 15+.

Pour l'année scolaire 2019-2020, deux nouveaux comités se sont lancés dans l'aventure (toujours 10 participants), les épreuves étant différentes des autres années, deux réunions ont déjà été nécessaires.

4.6.6. Défi livresque

Afin d'aider nos lecteurs dans leur choix et surtout de permettre aux livres qui dorment dans les étagères de bouger un peu, nous avons proposé un défi. Celui-ci comprend 52 catégories pour lesquelles il faut lire un livre correspondant.

Ce défi s'étend de juillet à juin. En 2018-2019 nous comptons près de 30 inscrits, une quinzaine sont restés assidus et étaient présents lors de la réunion d'évaluation fin juin. Pour 2019-2020, nous avons proposé une nouvelle formule (moins contraignante) une vingtaine de participants se sont lancés dans l'aventure.

Vu le succès déclinant, nous ne pensons pas poursuivre ce projet.

4.6.7. Ronde de Noël

Suite au succès rencontré en 2017 et 2018, nous avons relancé ce projet : les inscrits reçoivent un correspondant inconnu auquel ils offriront un livre pour Noël.

Une trentaine d'inscrits actuellement.

4.6.8. Journée Victor

Dans le cadre de nos lectures à voix haute, la bibliothèque a été contactée par le Fonds Victor qui organisait une journée de récolte de fonds à Chevetogne.

Les 16 jeunes participants se sont donc rendus au domaine pour une journée de récitations de fables face aux promeneurs qui déambulaient dans le parc.

Pour être au top dans la préparation de cette belle aventure, une soirée de répétitions a été nécessaire ainsi qu'une après-midi de présentation à la presse (Ma Télé).



4.6.9. Rencontres d'auteurs

En 2019, deux soirées « excursions pour adultes » ont eu lieu. Il s'agissait à chaque fois de rencontre d'auteur (Leonor de Recondo et Delphine de Vigan) à Namur. Pour la première, seules 3 lectrices se sont montrées intéressées ; pour la seconde nous étions au complet avec 16 participants !

4.7. Autres services

A côté de ces nombreux projets, la bibliothèque propose :

- ↳ Le prêt à domicile
- ↳ La rédaction d'articles pour la presse papier et en ligne
- ↳ Participation aux Prix littéraires en gérant des comités de lecture, tant pour les adultes que pour les adolescents (Prix Horizon, Prix Farniente, Prix des lycéens, Prix Versele...)
- ↳ Réalisation de bibliographies sélectives (selon les projets ; par exemple sur la Seconde Guerre Mondiale dans les Ardennes pour « Allons promener les chèvres »)
- ↳ Gestion d'une page Facebook
- ↳ Concours BILA
- ↳ Animation à la crèche
- ↳ Ciné-soupe
- ↳ ...



I. CULTE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2018, approuvés par le Conseil communal, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni/Mali	Intervention communale
AMBLY	23 552,74 €	17 824,08 €	5 728,66 €	6 229,43 €
BANDE	23 506,69 €	9 837,93 €	13 668,76 €	1 667,72 €
CHARNEUX	40 166,30 €	34 627,93 €	5 538,37 €	7 055,06 €
FORRIERES	52 420,37 €	44 223,68 €	8 196,69 €	17 728,68 €
GRUNE	18 910,41 €	14 960,31 €	3 950,10 €	10 906,37 €
LESTERNY	18 473,44 €	6 985,10 €	11 488,34 €	5 089,38 €
MASBOURG	17 407,76 €	7 332,55 €	10 075,21 €	0,00 €
NASSOGNE	49 417,87 €	42 084,40 €	7 333,47 €	16 516,03 €
TOTAUX :	263 873,92 €	178 434,52 €	85 439,40 €	81 507,17 €

J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2018, approuvé par le Conseil communal le 12 juin 2019, comportait :

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		1.632.421,94 €	0,00 €
Non-valeurs et irrécouvrables	=	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	=	1.632.421,94 €	0,00 €
Engagements	-	1.674.259,98 €	0,00 €
Résultat budgétaire	=		0,00 €
Positif :			
Négatif :		41.838,04 €	
2. Engagements		1.674.259,98 €	0,00 €
Imputations comptables	-	1.674.259,98 €	0,00 €
Engagements à reporter	=	0,00 €	0,00 €
3. Droits constatés nets		1.632.421,94 €	0,00 €
Imputations	-	1.674.259,98 €	0,00 €
Résultat comptable	=		0,00 €
Positif :			
Négatif :		41.838,04 €	

Résultat d'exploitation : mali de 60.004,19 €
 - Résultat exceptionnel : mali de 62.279,19 €
 - Résultat de l'exercice : mali de 122.283,31 €

Bilan : Bilan équilibré à 304.938,89 €



K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 10 juillet 2019, pour l'exercice 2018 comportait :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	11.725.234,93	2.538.338,46	14.263.573,39
- Non-Valeurs	32.775,29	0,00	32.775,29
= Droits constatés net	11.692.459,64	2.538.338,46	14.230.798,10
- Engagements	9.302.491,94	3.558.265,47	12.860.757,41
= Résultat budgétaire de l'exercice	2.389.967,70	-1.019.927,01	1.370.040,69
Droits constatés	11.725.234,93	2.538.338,46	14.263.573,39
- Non-Valeurs	32.775,29	0,00	32.775,29
= Droits constatés net	11.692.459,64	2.538.338,46	14.230.798,10
- Imputations	9.196.059,50	2.633.032,26	11.829.091,76
= Résultat comptable de l'exercice	2.496.400,14	-94.693,80	2.401.706,34

Engagements	9.302.491,94	3.558.265,47	12.860.757,41
- Imputations	9.196.059,50	2.633.032,26	11.829.091,76
= Engagements à reporter de l'exercice	106.432,44	925.233,21	1.031.665,65

Le compte de résultats :

Le compte de résultats présente :

- un boni d'exploitation de 498.143,29 €
- un boni de l'exercice de 1.624.715,45 €

Le bilan :

Le bilan de l'exercice 2018 est équilibré à la somme de 76.251.761,15 €.



L. HYGIENE.

RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDÉS JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2019

- Classe 1 : 0
- Classe 2 : 4
- Classe 3 : 56

Enquête publique Annexe X

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1989 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de _____

en vue d'obtenir le permis d'environnement ou le permis unique ou la modification des conditions particulières d'exploitation pour : _____

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du _____

Le dossier est - n'est pas accompagné d'une étude d'incidences _____

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à _____
--------------------------------	-------------------------------	---	---

Le Bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et la _____

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, le samedi matin, le dossier peut être consulté jusqu'à _____

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites _____

le dossier mentionné ci-dessus, jusqu'à _____

à cet effet. Tout intéressé peut _____

M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)

Journelement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel



- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences. Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSS
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite
- Suivi des dossiers AVICQ (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;

- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

Evolution en 2019.

- Au 16/04/2019, engagement de Quentin PAQUET, Chef de bureau administratif.
- Au 01/05/2019, mise à la retraite de Guy DUPIERREUX, ouvrier communal.
- Au 01/05/2019, mise à la retraite de Jean-Michel LALLEMAND, ouvrier communal.
- Au 01/09/2019, mise à la retraite de Maryline HERMAN, institutrice primaire dans l'école communale fondamentale de la WAMME (Ambly).
- Au 01/09/2019, mise à la retraite de Bernadette PAQUAY, institutrice primaire dans l'école communale fondamentale de la WAMME (Harsin).
- Au 09/09/2019, engagement de Laura BERTRAND, éco-conseillère.
- Au 09/09/2019, engagement d'Anthony SERVAIS, ouvrier communal.
- Au 23/09/2019, engagement de Lionel MOUTON, ouvrier communal.

En décembre 2019, la Commune employait 42 hommes (+ 3) et 117 femmes (=), soit un total de 159 agents dont 101 (=) sont rémunérés directement par la Commune et 58 (+ 3) par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2018.

N. DIVERS

URBANISME.

Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.A.T.L.P à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.A.T.L.P à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne));
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;
- suivi et application du plan communal général d'égouttage ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;



- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions trimestrielles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;

Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Statistique annuelle arrêtée au 30/11/2019

- certificats n° 1 : 1
- certificats n° 2 : 3
- Recherche urbanistiques : 216
- Divisions : 20

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISATION ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2019

- permis d'urbanisation : 1
- modification de permis d'urbanisation : 0

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2019

- 7 permis délivrés pour une nouvelle habitation
- 1 permis délivré pour la construction de 4 logements
- 14 permis délivrés pour des transformations d'habitation
- 9 permis délivrés pour des constructions diverses
- 5 permis délivrés pour des régularisations
- 5 permis délivrés l'abattage - déboisement - friche.
- 2 permis délivrés pour la création de mares
- 1 modification de permis déjà octroyé
- 2 permis octroyés pour la démolition et reconstruction
- 1 permis de démolition
- 1 permis temporaire
- 2 permis « publique »

Service logement

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'article 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.



Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire,]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...

PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008.

Le Proxibus a parcouru :

Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Janvier		3 099	2 662	3 788	3 203	3 284	3360	3 264	3154	3891	3998	3980
Février		2 802	2 523	3 468	3 001	3 075	3133	3 270	3005	3285	3492	3861
Mars		3 428	3 310	3 584	3 277	3 307	3249	3 637	3272	3692	4203	3913
Avril		2 616	2 741	2 713	2 869	2 989	2831	2 950	3449	2742	3197	3772
Mai		3 614	2 948	3 678	3 331	2 745	3719	2 886	2812	3451	3443	3972
Juin		3 213	3 564	3 788	2 787	2 790	3045	3 675	3568	3083	3656	3515
Juillet		2 544	2 382	3 468	2 965	3 100	2827	2 593	2774	2785	2928	3073
Août		3 011	2 909	3 584	2 613	2 793	2475	2 852	3073	2966	2972	2809
Septembre		3 368	2 560	2 713	2 689	3 135	3036	3 057	3010	3017	3319	3388

Octobre		3 591	3 478	3 678	4 178	3 606	3 248	3 220	3 600	3 721	4 066	4 174
Novembre		3 042	3 092	3 788	3 206	2 846	2 901	3 461	3 108	3 053	3 569	3 591
Décembre	1 958	3 242	2 642	3 468	2 822	3 290	3 318	3 369	2 788	3 239	3 375	
Total :	1 958	37 570	34 811	41 718	36 941	36 960	37 142	38 234	37 613	38 925	42 218	40 048

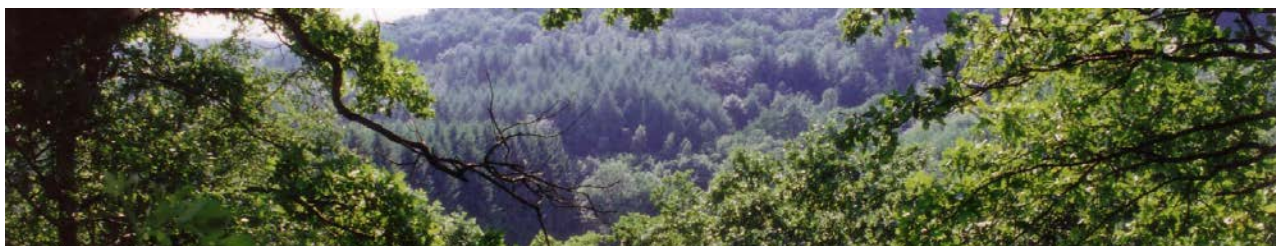
A ce jour, le Proxibus a parcouru plus de 424.000 km. Un 3^e chauffeur assure également le service. Un nouveau Proxibus a été mis à notre disposition ce 29 novembre 2018 pour remplacer l'ancien.

Depuis deux ans, à la demande du TEC Namur-Luxembourg, le Proxibus assure une desserte vers les écoles secondaires de Marche au départ de Bande tous les matins durant la période scolaire.

Pour les transports occasionnels, le Proxibus a été utilisé à de nombreuses reprises pour les écoles (transferts vers la piscine, vers la bibliothèque, vers des sites touristiques,...), et quelquefois pour d'autres manifestations.



Le Proxibus



OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE

• **ACCUEIL**

Horaire d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

21 h d'ouverture au public.

En juillet et août, accueil ouvert 7 jours / 7 de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h (fériés inclus) soit 35 h d'ouverture au public. Des étudiants prestent à l'accueil en juillet et août.

Nous comptabilisons plus de 200 jours d'ouverture par an (100 jours d'ouverture exigés par le CGT).

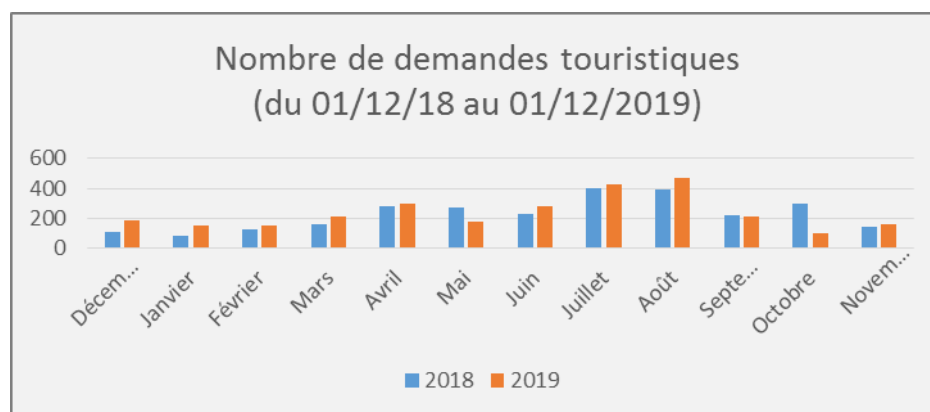
L'Office Communal du Tourisme est reconnu comme organisme touristique par le CGT.



En quelques chiffres ...

- 2820 demandes d'informations (comptoir, tél., mails). Fréquentation légèrement supérieure à 2018 ;
- 448 cartes de nos promenades vendues. Augmentation de 26 % des ventes.

On note une augmentation des visiteurs en provenance des Pays-Bas. Les touristes français, principalement des régions frontalières avec Beauraing, découvrent notre commune en raison de son appartenance à la « Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse ». Pour rappel, cette MT est formée des communes de Beauraing, Durbuy, Hotton, Houyet, Marche-en-Famenne, Nassogne et Rochefort.



• NASSOGNE, DESTINATION « NATURE »

Nassogne, c'est une offre complète d'activités « Nature » :

- 180 km de circuits pédestres balisés ;
- 5 circuits VTT balisés ;
- 350 km de circuits vélos balisés en système points-nœuds (Famenne à Vélo) ;
- Et, depuis avril 2019, une station Trail proposant 4 circuits balisés. Circuits téléchargeables sur www.trailenfamenne.be/fr/trails (Trail en Famenne)



L'information principale demandée en notre bureau d'accueil concerne nos promenades pédestres. Conseils, informations sur les chasses, rappel des règles de sécurité et de circulation en forêt, vente des cartes IGN, élaboration de produits pour les groupes, mises en contact avec des guides locaux, réservation dans l'un de nos établissements horeca, ... Le travail de l'agent d'accueil est varié. Le balisage de notre réseau de promenades pédestres nécessitait d'être rafraîchi. L'Office Communal du Tourisme a pu compter sur son fidèle bénévole, Paul, qui a bravé le mauvais temps afin que nos circuits soient en ordre dès les vacances de Pâques. L'OCT a mis à disposition les extraits cartographiques reprenant la localisation des balises directionnelles complètes et a assuré le suivi de ces interventions.



Notre commune est labellisée « Commune Pédestre » et a obtenu 4 baskets.

En engageant notre commune dans ce label « Commune Pédestre », l'on devient une référence et une valeur d'exemple pour d'autres communes, institutions en matière de réseau de petites voiries publiques et de mobilité alternative à la voiture.

Comment fonctionne ce label ?

On identifie les actions déjà mises en place et celles à développer. Chaque action fait gagner des « baskets », symbole du label « Commune Pédestre ». Pour pouvoir bénéficier du label, on doit remplir un certain nombre de critères obligatoires, et ainsi obtenir 1 ou 2 baskets. Ensuite, on peut augmenter notre nombre de baskets en remplissant des critères optionnels, et ainsi obtenir jusqu'à 4 baskets.

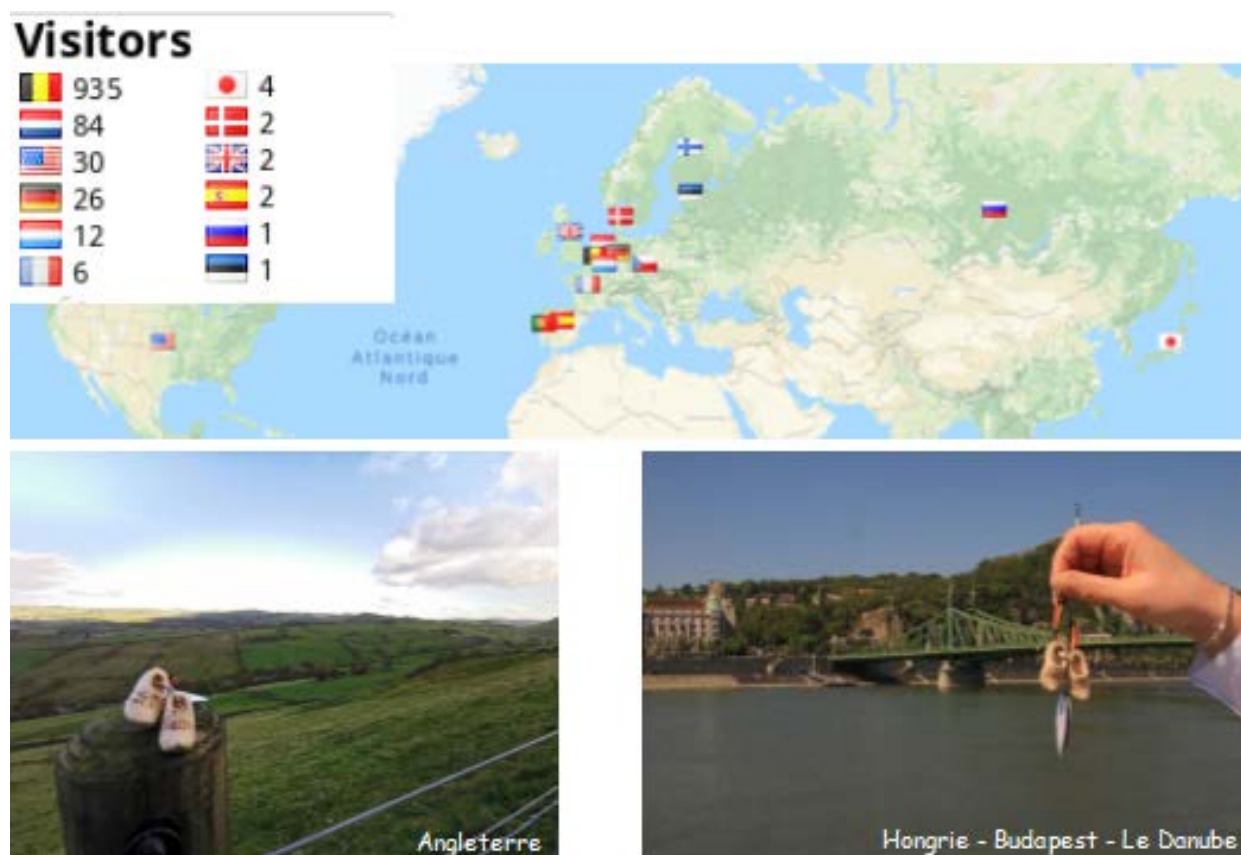


• TOURISME & GEOCACHING ... UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE DE LA PROMOTION

« Le géocaching, c'est une sorte de chasse aux trésors des temps modernes. A l'aide de votre smartphone ou d'un GPS piéton, vous allez pouvoir découvrir une région - ses points de vue, ses édifices et la beauté de ses paysages - d'une manière ludique et agréable. Grâce à des indices et des coordonnées GPS, vous allez devoir faire preuve de patience pour trouver les trésors cachés sur le territoire ».

L'Office du Tourisme de Nassogne propose 7 caches de géocaching depuis 2015. Une cache est située à proximité du bureau d'accueil et les six autres placées le long du circuit «Arrêt Vert ».

Un « Objet voyageur » à l'effigie de Nassogne passe de main en main et a déjà parcouru 26 371 km et découvert plusieurs pays. En 2019, il s'est rendu en Islande, en Angleterre, en Hongrie pour revenir en Angleterre.



• TOURISME VERT ... MOBILITE DOUCE, BONNES PRATIQUES, CONSOMMER LOCAL



En collaboration avec le Gal RoMaNa et les ADL de Marche-en-Famenne et Rochefort, nous avons mis à la disposition de nos visiteurs des sacs réutilisables « Consommons local ». Ceux-ci ont été distribués sur nos marchés du terroir en juillet et août ainsi qu'au bureau d'accueil. Une opération de sensibilisation auprès du grand public s'est déroulée lors de notre premier marché de la saison à Nassogne. Nos collègues du GAL RoMaNa et de la Fameuse Web TV ont abordé différents thèmes de façon ludique : notre consommation d'eau, la mobilité douce, consommer local, ...

Le Gal RoMaNa et la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse ont lancé un sondage sur les bonnes pratiques environnementales dans le secteur du tourisme. Les résultats à cette enquête ont mené à la rédaction d'un vade-mecum des bonnes pratiques et d'un folder « tourisme vert » à destination des touristes.

Depuis le mois d'août, le bureau d'accueil de l'OCT propose 2 vélos électriques en location. Le prix de location est de 8 euros la $\frac{1}{2}$ journée et de 15 euros pour la journée. Nous avons fait 12 locations. Ces 2 vélos ont été mis gratuitement à la disposition du public lors du « WE des Cépages » à Ambly ainsi que lors de la « Semaine de la Mobilité ».

PROMOTION DE NOS PRODUCTEURS ET ARTISANS

- ♣ L'Office du Tourisme de Nassogne a organisé la 12^{ème} édition des « Martchî d'èmon nos Ôtes » à Nassogne cet été. Une trentaine d'artisans/producteurs ont accueilli environ 3000 personnes.

Ces 4 marchés de terroir sont une vitrine du savoir-faire local. En collaboration avec le Gal RoMaNa et la Fameuse Web TV, deux concours ont été proposés aux visiteurs lors de notre premier marché de la saison. Des paniers de produits locaux étaient à gagner.

Des sacs réutilisables « Consommons local » ont été distribués gratuitement à nos artisans et visiteurs.

Affiches, flyers, publicités, rédactionnels et panneaux assurent la promotion de ces événements.

L'OCT a bénéficié d'une subvention en promotion touristique auprès du CGT d'un montant de 6000 euros.

La seconde édition des journées de découverte du territoire « Les P'tites vadrouilles du Tourisme » s'est déroulée le mardi 8 octobre dernier. 43 acteurs du tourisme provenant des communes de Libin, Libramont-Chevigny, Nassogne, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Tellin, Tenneville ou encore Wellin étaient présents. La commune de Nassogne et ses producteurs ont été mis à l'honneur puisqu'une visite de l'élevage « Inzofalle » était au programme et le repas de midi se déroulait à « L'Estaminet » à Forrières. Une présentation des caractéristiques et atouts de notre commune a été faite dans le car par l'Office du Tourisme.



Cette année 2019 a vu apparaître un nouveau rendez-vous : le marché fermier de Forrières. Celui-ci se déroule tous les 15 jours sur la Place de Village par beau temps ou dans la salle du Patronage par mauvais temps.

L'Office du Tourisme de Nassogne a partagé son expérience ainsi que ses bonnes adresses avec les organisateurs de ce nouveau marché.

- ♣ « Vitrine de l'Artisan » : diffusion des informations et inscription d'un producteur qui n'a malheureusement pas été retenu pour cette édition 2019.
- ♣ Valorisation de nos producteurs/artisans via la brochure de notre Maison du Tourisme « Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse » mais aussi au travers d'une vitrine au sein du bureau d'accueil.
- ♣ En collaboration avec le « Centre du Rail et de la Pierre » de Jemelle, mise à disposition dès 2020 d'un programme de visites pour les groupes. En matinée, les participants visiteront le musée puis prendront leur repas dans un restaurant pour ensuite, partager la passion et le savoir-faire de nos producteurs. Le restaurant « L'Estaminet » de Forrières, la brasserie « La Saint-Monon », la « Fromagerie » à Ambly ainsi que l'élevage « Inzofalle » à Nassogne feront partie des propositions de visites pour cette année 2020.
- ♣ Mise en avant également de nos producteurs lors des « P'tits matins du Tourisme » et « Les P'tites Vadrouilles du Tourisme » organisés par la Grande Forêt de Saint-Hubert, le Gal Nov'Ardenne et la Maison du Tourisme Forêt de Saint-Hubert.
- ♣ Nous avons eu le plaisir d'accueillir les « P'tits matins du Tourisme » à la « Brasserie Saint-Monon » à Ambly le 26/06 dernier.



▪ VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

- ♣ Appel à projets relatif à l'établissement d'un recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW) : constitution du dossier et envoi de notre candidature. Celle-ci n'a malheureusement pas été retenue ;
- ♣ Appel à projets "75ème anniversaire de la Bataille des Ardennes" : constitution du dossier et envoi de notre candidature. Notre candidature « Bande, Massacre du 24 décembre 1944 ... Souviens-toi ! » a été non seulement retenue mais a été un des coups de cœur du jury. Une subvention provinciale d'un montant de 2125 euros nous a été accordée.
- ♣ Ce prix nous a permis de bénéficier de plusieurs articles dans la presse et a donné une visibilité au « Comité de Mémoire » qui s'est formé. Nous retiendrons au niveau des réalisations la mise en valeur du site de la cave à Bande avec notamment la pose de panneaux relatant les faits, l'implantation d'une signalétique du site et une intervention sur l'installation électrique ;



- ♣ Inscription de notre commune aux « Journées du Patrimoine ». Les différentes églises et chapelles de notre commune ont accueilli diverses expositions le temps d'un week-end ;
- ♣ Diffusion du circuit « Géobalade Entre Famenne et Ardenne », produit créé par notre Geopark. Ce circuit valorise notre patrimoine géologique ;
- ♣ « Les Saisons de la Photo » en Grande Forêt de Saint-Hubert : dans le cadre de ce projet, l'Office Communal du Tourisme a le plaisir de collaborer avec les communes de Saint-Hubert, Sainte-Ode, Libin, Tellin, Daverdisse, Tenneville, Libramont et Wellin ainsi qu'avec les domaines provinciaux du Fourneau Saint-Michel et Mirwart. L'asbl « La Grande Forêt de Saint-Hubert » assure la coordination et le secrétariat.
 - ♣ L'Office Communal du Tourisme propose 81 photos réparties sur les villages d'Ambly, Forrières, Masbourg et Nassogne. Ce produit touristique valorise notre patrimoine naturel mais aussi les lieux qui accueillent ces expositions (le parc de la Collégiale de Nassogne, les églises d'Ambly et Forrières). Pour rappel, l'Office du Tourisme a adhéré à ce projet dès 2015 avant même que celui-ci ne soit étendu au territoire de la Grande Forêt de Saint-Hubert.
 - ♣ Un circuit de découverte de nos expositions est disponible à l'Office du Tourisme.



- ♣ Deuxième édition des « Nuits Etincelantes » à Nassogne : dans le cadre d'une mise en valeur des 3 villes d'appui du massif forestier de la Grande Forêt de Saint-Hubert, l'événement « Les Nuits Etincelantes » a enflammé Redu, Saint-Hubert et Nassogne. Cet événement est venu se greffer à l'organisation de notre dernier marché du terroir de la saison.

Notre patrimoine architectural a été mis en avant par la mise en lumière de notre Collégiale Saint-Monon. Les éléments photographiques projetés sur le mur de l'édifice étaient des prises de vue d'éléments de l'intérieur de la Collégiale tels que la chasse de Saint-Monon, les fresques, des éléments de sculptures ou encore de pierres tombales du parc. Le site a également accueilli une animation musicale ainsi qu'un impressionnant spectacle de feu. Environ 1000 personnes étaient présentes à cette seconde édition. Cette activité émane d'une collaboration étroite avec la Grande Forêt de Saint-Hubert. Celle-ci a pris financièrement en charge l'organisation de cette manifestation. Une troisième édition aura lieu en 2020.



- SE RENCONTRER, S'INFORMER, RESEAUTER

- ♣ « Rencontres Ardenne » à Sedan (06/12) : participation à différents ateliers (Instagram, la microaventure, l'itinérance douce) - réseautage ;
- ♣ « Ateliers du Tourisme » (CGT et WBT) à Spa (12/03) ;
- ♣ « Carrefour du Tourisme » à Han-sur-Lesse (19/03) ;
- ♣ « Les P'tites Vadrouilles du Tourisme » (07/05) ou une invitation à nous mettre dans la peau de nos clients, les touristes, et de visiter à notre tour, quelques-unes des richesses touristiques de notre territoire. Les visites sont courtes mais personnalisées, afin que nous puissions au mieux renseigner nos clients par la suite. Ces "P'tites Vadrouilles" sont également l'occasion de se rencontrer et d'étendre notre réseau professionnel. Découverte du Mudia à Redu, la passerelle Maria à Wellin, le site « Rennes & Sens », la pisciculture de Freux, le Musée des Celtes à Libramont et présentation du Village du Livre de Redu ;
- ♣ Journée des Partenaires organisée par la « Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse » (13/06) : découverte du village de Celles (église et ermitage) et du château de Vêves ;
- ♣ « Les P'tits Matins du Tourisme » à la Brasserie Saint-Monon à Ambly (26/06) : "Les 7 outils clés de la réussite de votre activité touristique" ;

- ♣ « Les P'tits Matins du Tourisme » au Fourneau Saint-Michel (28/08) : "L'accessibilité des lieux touristiques aux personnes à besoins spécifiques" ;
- ♣ « Les P'tites Vadrouilles du Tourisme » (08/10) : visite du nouveau Musée du fer, de l'élevage "Inzofalle", de la chapelle N-D de Haurt à Bure, information sur le Geopark Famenne-Ardenne à la carrière de Resteigne et atelier cuisine au Fourneau Saint-Michel ;
- ♣ « Eductour » - Pays de Bastogne (07/11) : visite de Piconrue - Musée de la Grande Ardenne, la boucherie Ligot à Lavacherie, le sentier artistique à la Réserve d'Orti, le Bois de Fays et sa zone récréative, l'exposition « Art Liberty, from the Berlin Wall to street art » ;
- ♣ MT - Gal RoMaNa - WBT à Marche-en-Famenne (27/11) : Résultats du sondage mené sur les bonnes pratiques environnementales dans le secteur du tourisme, présentation du vade-mecum des bonnes pratiques et du folder « tourisme vert » à destination des touristes - l'Outil Régional de Commercialisation par Wallonie Belgique Tourisme ;
- ♣ Formation sur l'application « Wan App » (29/11) - Administration Communale de Nassogne.



• DIVERS

- ♣ Mise en page d'un projet d'affiche pour le marché fermier de Forrières ;
- ♣ Natagora : envoi d'informations pour un projet d'édition d'un ouvrage ;
- ♣ Mise à jour des informations touristiques de notre commune pour l'édition de la nouvelle brochure touristique et le site internet ;
- ♣ Province de Namur - Domaine de Chevetogne : vente de 41 Pass d'accès au domaine - suivi administratif ;
- ♣ Diffusion des informations relatives à la fermeture de nos circuits balisés en raison de la chasse ;
- ♣ Rédaction et introduction d'une demande de subvention en promotion touristique pour l'organisation de nos 4 marchés du terroir ;
- ♣ Animation de la page facebook de l'Office du Tourisme et fermeture de celle-ci en octobre (uniformisation de la communication communale). Les informations touristiques sont disponibles sur la page facebook de la commune de Nassogne ;
- ♣ Livraison et facturation des commandes de nos cartes IGN auprès de nos partenaires ;
- ♣ Réalisation d'un flyer et d'une affiche en FR/NL pour l'asbl « Les Goffes » qui gère l'étang à Nassogne ;

- ♣ 75^{ème} anniversaire de la Bataille des Ardennes : plusieurs réunions avec Mme Paulus du Comité de Mémoire et l'asbl « Bastogne Memorial », introduction de notre candidature à l'appel à projets provincial, mise en contact avec un graphiste et le responsable des « Indian Head » (association de collectionneurs et reconstituteurs des forces armées américaines de la seconde guerre mondiale), contacts avec la presse ;
- ♣ Jumelage « Nassogne-Martel » : préparation de documentation touristique pour la visite de nos jumeaux ;
- ♣ Demande d'une autorisation de passage auprès du DNF pour un groupe de randonneurs de Namur ;
- ♣ Gestion des 2 vélos électriques : recharge des batteries, vérification du matériel, contrat de location ;
- ♣ Commande de documentations touristiques pour le bureau d'accueil ;
- ♣ Commande de produits pour la vitrine de l'accueil (miel, bières, livres, verres gravés) ;
- ♣ Réunions et visites de terrain avec le « Centre du Rail et de la Pierre » de Jemelle pour la préparation du produit « groupe » ;
- ♣ Ecole libre de Nassogne : mise en page d'un plan (promenade pédestre) pour la fête de l'école ;
- ♣ Préparation des horaires des étudiants (accueil en juillet, août) et planification des tâches ;
- ♣ Aide aux propriétaires envisageant la création d'un logement touristique : explication de l'intérêt de faire reconnaître son logement par le CGT, démarches à suivre, contacts, informations sur les possibilités de promotion gratuite de leur futur logement, ... ;
- ♣ Mise à disposition de documentation touristique à l'attention de la clientèle de propriétaires de logements touristiques.

▪ COLLABORATIONS

- ♣ La Maison du Tourisme Famenne-Ardenne Ourthe & Lesse, la FTLB, Wallonie Belgique Tourisme (WBT) pour la promotion de nos atouts touristiques ;
- ♣ Les commerces locaux, les producteurs locaux, les bureaux d'accueil voisins ainsi que les prestataires touristiques dans le cadre de la promotion de nos circuits pédestres, de nos événements ;
- ♣ Le Pays de Famenne (Famenne à Vélo et Trail en Famenne) ;
- ♣ Le GAL RoMaNa et la Fameuse Web TV ;
- ♣ Le Gal Nov'Ardenne ;
- ♣ Le Contrat de Rivière Lesse ;
- ♣ La « Grande Forêt de Saint-Hubert » ;
- ♣ Le Domaine Provincial de Chevetogne (vente des Pass) ;
- ♣ L'asbl « Les Goffes » de Nassogne ;
- ♣ Le DNF ;
- ♣ La bibliothèque-ludothèque de Nassogne ;
- ♣ Le Centre Culturel d Nassogne ;
- ♣ Le Georpark Famenne Ardenne : promotion via un dépliant et un roll-up installé à l'OCT ;
- ♣ Le « Photo Club Nassogne » ;
- ♣ Collaboration avec les différents services communaux.

♣ DES PROJETS EN COURS ...

- ♣ Collaboration à l'édition d'un plan du Massif Forestier de la Grande Forêt de Saint-Hubert ;
- ♣ Collaboration à la création d'un circuit équestre en Grande Forêt de Saint-Hubert ;
- ♣ Editions 2020 des « Marché d'èmon nos Ôtes » (13^{ème} édition), des « Journées du Patrimoine », des « Saisons de la Photo », des « Nuits Etincelantes » ;
- ♣ En vue d'une réorganisation du service « Tourisme » de la Commune de Nassogne, après de nombreuses réunions, le Collège a défini un nouvel horaire d'ouverture de l'Office Communal du Tourisme. Celui-ci sera effectif à partir de mars 2020.

Marie-France LIBERT,
Agent d'accueil



M.C.A.E.
 « Les Bisounours »
 45, rue au-delà de l'eau
 6951 Bande
 ☎ : 084/38.00.30

Bande, janvier 2019.

Rapport d'activité : année 2018



Durant cette année, 42 enfants ont été accueillis à la M.C.A.E., 83 % d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.
 Les réservations : 16 entrées en 2019 et 11 entrées en 2020.

 Le 28 avril 2018, fête annuelle : découverte de l'espace extérieur bien aménagé, avec, pour l'occasion quelques animaux : lapins, ânes, poney, moutons, à l'intérieur : découverte de la vidéo et des photos : « la vie chez les Bisounours », jeux divers, goûter. Un moment convivial !

En 2018, nous avons participé à des formations sur :

- Investissement et aménagement de l'espace extérieur.
- Cohérence et harmonie des pratiques dans les milieux d'accueil.

La bibliothèque communale nous accorde le prêt gratuit de livres.

 Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires, je me tiens à votre disposition.

Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Mossay Claire

Assistante sociale-responsable

.

Fréquentation durant l'année 2018.

- 42 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Igor	10/09/2015	Harsin
Coline	28/08/2015	Grune
Noë	11/08/2015	Bande
Elisa	10/11/2015	Somme-Leuze
Molly	02/04/2016	Grune
Jeanne	12/05/2016	Hodister
Alex	05/05/2016	Nassogne
Maëlle	02/10/2016	Bande
Alice	14/09/2016	Bande
Tom	25/10/2016	Bande
Jeanne	09/09/2016	Nassogne
Nathan	11/01/2017	Nassogne
Charly	10/08/2016	Roy
Zélie	22/09/2015	Nassogne
Emelyne	15/11/2016	Harsin
Simon	04/01/2017	Nassogne
Louise	26/02/2017	Harsin
Samuel	09/09/2016	Forrières
Claire	01/04/2017	Hargimont
Olivia	13/12/2016	Bande
Oscar	16/07/2017	Nassogne
Hélène	07/02/2017	Masbourg
Alex	29/07/2017	Harsin
Isaac	20/07/2017	Lesterny
Margaux	28/07/2017	Bande
Noë	10/11/2017	Ambly
Cléa	22/10/2017	Grune
Clémence	07/10/2017	Nassogne
Lény	06/06/2017	Bande
Eugénie	26/08/2015	Ambly
Elyna	11/07/2015	Chéoux
Antoine	14/01/2015	Bande
Aris	12/11/2017	Harsin
Agathe	26/02/2018	Hampteau
Célestin	16/08/2017	Nassogne
Lilian	05/06/2018	Bande
Sophie	09/03/2018	Grune
Victoire	09/03/2018	Grune
Sam	17/02/2018	Grune
Romane	24/06/2018	Nassogne
Zélie	06/04/2017	Tenneville
Clothilde	31/05/2018	Ambly

- 16 entrées prévues en 2019 et 11 entrées en 2020.

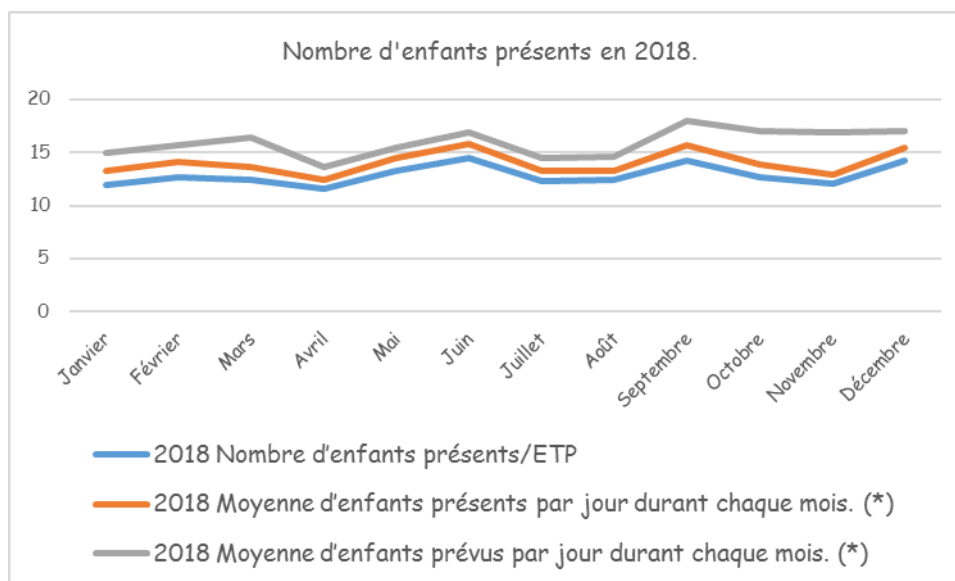
Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Charlotte	janvier	Grune
Marius	janvier	Harsin
Livio	janvier	Harsin
Neal	janvier	Tenneville
Robin	avril	Grune
Rose	avril	Bande
Joseph	juin	Nassogne
Lucie	juillet	Roy
Thibaut	août	Bande
Eliott	août	Marche-en-F.
Jeanne	août	Marche-en-F.
Ninon	septembre	Tenneville
Elsa	septembre	Aye
Alessia	octobre	Somme-Leuze
Léo	novembre	Bande
Coline	décembre	Nassogne
Victor	févr-20	Hargimont
...	avr-20	Bande
...	mai-20	Tenneville
...	mai-20	Tenneville
...	mai-20	Hollogne
...	mai-20	Grune
...	mai-20	Bande
...	sept-20	Hodister
...	sept-20	Bande
...	sept-20	Bande
...	oct-20	Bande



Nombre d'enfants présents en 2018.

	2018		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants présents par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants prévus par jour durant chaque mois. (*)
Janvier	11,91	13,27	15,00
Février	12,62	14,10	15,65
Mars	12,47	13,63	16,36
Avril	11,55	12,42	13,63
Mai	13,26	14,47	15,47
Juin	14,45	15,85	16,95
Juillet	12,33	13,26	14,46
Août	12,39	13,28	14,64
Septembre	14,27	15,70	18,00

Octobre	12,68	13,81	15,00
Novembre	13,42	14,84	16,15
Décembre	13,40	14,87	16,68



(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus.

Cette différence s'explique :

- Les journées d'absence liées aux conditions d'emploi des parents (chômage technique ou intempéries, grève touchant l'entreprise du parent) : attestation.
 - Journées d'absence sur base de certificats médicaux.
 - Journées d'absence pour raison de santé sans certificat médical (par trimestre, au maximum 3 jours non-consécutifs) : déclaration sur l'honneur.
 - Journées d'absence : congés de circonstance et grève des transports en commun : attestation.
- Ces journées d'absence justifiées ne sont donc pas facturées aux parents. Arrêté du 27 février 2003, art.71 (MB 21.05.2003)

Tableau comparatif des journées de présence durant ces années :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Jours complets de présence (+ de 5 h)	2513	2737	2954	2388	2196	2645
Jours incomplets de présence (\leq de 5 h)	650	510	357	315	490	527
TOTAL	3163	3247	3311	2703	2616	3172



NB : diminution de la fréquentation début d'année 2017, consécutive à l'ouverture récente d'un co-accueil (10 enfants) à Grune d'un co-accueil (10 enfants) à Nassogne et consécutive, 'aussi, à l'annonce du projet d'ouverture d'une crèche à Masbourg

Certains parents en ont déduit : fermeture de la M.C.A.E. à Bande. Une information précise insérée dans le flash info communal a permis de démentir cela.

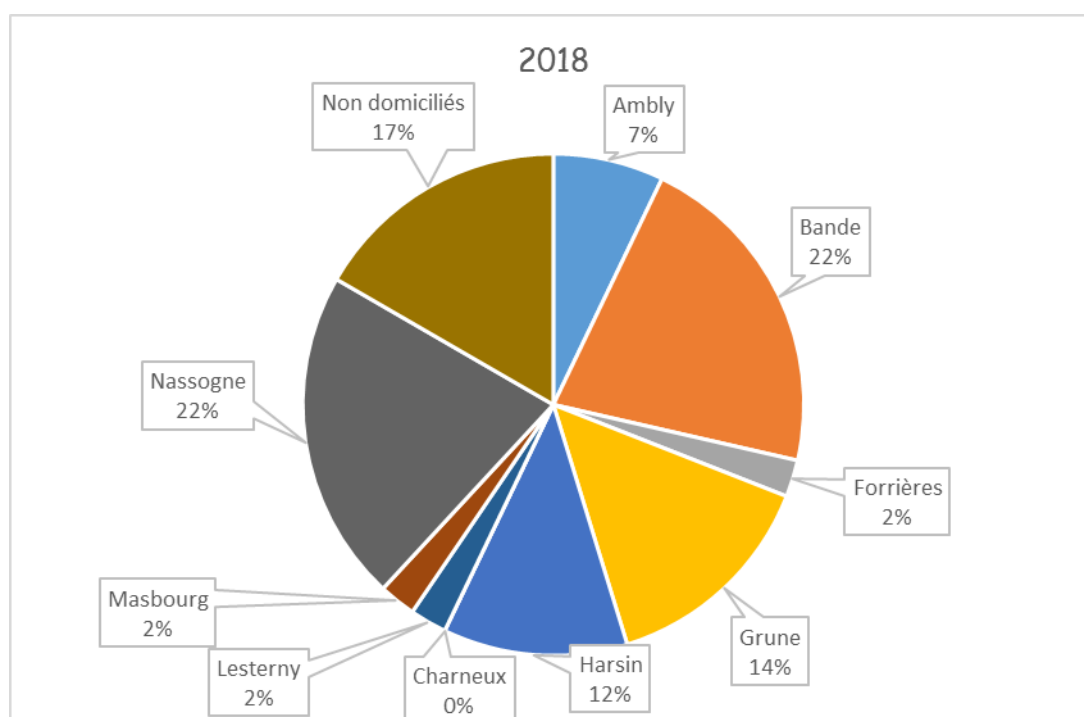
Le 31/04/17, fermeture du co-accueil de Grune : il en résulte que 6 enfants entrent à la M.C.A.E.

A partir du mois de mai, la fréquentation augmente.

2. Domicile des enfants

Durant l'année 2018, 42 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E.
35/42 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 83 %.

	2018
Ambly	3
Bande	9
Forrières	1
Grune	6
Harsin	5
Charneux	0
Lesterny	1
Masbourg	1
Nassogne	9
Non domiciliés	7



NB : 7 enfants non domiciliés : 1 enfant : parent travaille à la M.C.A.E.

6 enfants : parents domiciliés dans village voisin ou passage N4..

Crèche Les P'tites Chouettes
2A, rue de Saint-Hubert
6953 Masbourg
084/367536

Masbourg, janvier 2019

Rapport d'activité : année 2018



Les « P'tites Chouettes » à Masbourg, crèche ouverte ce 3 décembre 2018.
Durant le 1er mois d'existence de la crèche, 5 enfants ont été accueillis chez les P'tites Chouettes, tous domiciliés dans la commune.
Les réservations : 20 entrées en 2019 et 8 entrées en 2020.



Présenté en séance publique du Conseil communal, le 30 décembre 2019, avant que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2020.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN

